



Master 2

**Jeunesse : politiques
et prises en charge**

Promotion : **2014-2015**

La prise de responsabilité politique des jeunes

Analyse de parcours biographiques d'élus rennais

Flavie BOUKHENOUGA

Septembre 2015

*Sous la direction de
Patricia LONCLE*

*"Notre chemin à tous, gens de la Ligue, est forcément le même :
faire penser ceux qui ne pensent pas ;
faire agir ceux qui n'agissent pas ;
faire des hommes et des citoyens."*

Jean MACE,
en conclusion de son discours du 21 avril 1881,
lors du premier congrès de la Ligue de l'Enseignement

Remerciements

Merci...

à Patricia LONCLE et Virginie MUNIGLIA qui m'ont transmis avec implication, innovation et passion, leurs connaissances et méthodes tout au long de cette année, et ont accepté de diriger ce travail de recherche,

pour la richesse, de cette année d'étude, permise par la diversité d'étudiants en formation initiale comme en formation continue,

à Sotiria AMARANTOS et Marc FAYSSE, mes camarades de promo',

à l'équipe, bénévole et salariée, de la Ligue de l'Enseignement d'Ille-et-Vilaine, et tout particulièrement aux membres du bureau élu,

à Benoît POMMIER, Tristan LAHAIS, Frédéric BOURCIER, Hind SAOUD, Charlotte MARCHANDISE, Gaëlle ANDRO, Sylvain LE MOAL, Yannick NADESAN, Marc HERVE, Nathalie APPERE, Bertrand PLOUVIER, Sébastien SEMERIL, Lénéïc BRIERO, Edmond HERVE, Geneviève LETOURNEUX, Emmanuel COUET, Gwenaële HAMON, Eric BERROCHE, Marie-Anne CHAPDELAINE, Mathieu THEURIER, Honoré PUIL, François ANDRE, Sylvie ROBERT, Gaëlle ROUGIER, élus rennais, de 1977 à 2014, qui ont accepté de me raconter leur parcours et leur première prise de responsabilité politique,

à Gaëlla, Fransez, Thomas, Gérard, Marie-Claude, Hélène, Catherine, Eric, et Annie pour leur relecture, leur "chasse à la coquille" et leurs propositions d'amélioration du présent écrit,

à Fransez POISSON et Thomas GACHET, qui ont d'abord inspiré ce travail de recherche, puis ont incité pour l'un et facilité pour l'autre ma reprise d'études,

à Lucie, 7 ans, Marie, 5 ans et Victor, 2 ans, mes minots, qui ont joué ou dormi, la plupart du temps sagement, pendant mes heures d'écriture,

à Loïc, de comprendre que mon épanouissement passe par cette agitation, même si parfois "seule dans un bocal".

S o m m a i r e

INTRODUCTION..... page 7

Le sujet : le point de départ et le contexte général
Une mise en perspective avec les travaux universitaires
De la construction de l'objet à la problématisation
Le modèle d'analyse adopté et les hypothèses
L'enquête de terrain
L'annonce du plan

CHAPITRE 1 - LA SOCIALISATION POLITIQUE DES JEUNES ELUS page 26

- A. La culture politique familiale, première sensibilisation à la chose publique
- B. L'école, faible terrain pour la formation au politique
- C. L'éducation populaire, espace d'Histoire pour une implication politique
- D. Les organisations représentatives étudiantes, "berceau" de futurs élus
- E. Les partis politiques, activateurs de premières candidatures

CHAPITRE 2 - LES ENJEUX D'UNE POLITIQUE DE JEUNESSE QUI FAVORISE LA PRISE DE RESPONSABILITE POLITIQUE DES JEUNES page 62

- A. Refonder l'école pour qu'elle forme des citoyens
- B. Sécuriser la place des jeunes pour permettre leur citoyenneté
- C. Formuler un discours d'attente vis à vis des jeunes
- D. Favoriser le renouvellement des élu(e)s
- E. Créer un statut de l'élu(e)

CONCLUSION page 80

Rappel de la démarche
Présentation des principaux résultats
Prise de recul avec le travail de recherche réalisé
Perspectives et ouverture

BIBLIOGRAPHIE

ANNEXES

Liste des vingt-quatre entretiens menés
Guide d'entretien

Liste des sigles utilisés

ACJF : Action Catholique de la Jeunesse Française

AES : Administration Economique et Sociale

AG : Assemblée générale

CA : Conseil d'Administration

CFTC : Confédération Française des Travailleurs Chrétiens

CFDT : Confédération Française Démocratique du Travail

CNESER : Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche

CNRS : Centre National de Recherche Scientifique

CRJ : Conseil Régional des Jeunes

CVL : Conseil de la Vie Lycéenne

ES : Economique et Social

JAC : Jeunesse Agricole Catholique

JEC : Jeunesse Etudiante Chrétienne

JIC : Jeunesse Indépendante Chrétienne

JMC : Jeunesse Maritime Chrétienne

JOC : Jeunesse Ouvrière Chrétienne

MJS : Mouvement des Jeunes Socialistes

MNEF : Mutuelle Nationale des Etudiants de France

MRJC : Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

PS : Parti Socialiste

SGEN-CFDT : Syndicat Général de l'Education Nationale - CFDT

UNEF : Union Nationale des Etudiants de France

INTRODUCTION

Le sujet : le point de départ et le contexte général

L'engagement politique peut se traduire, notamment, par la participation active à un projet collectif ou par la prise de responsabilité individuelle via une procédure électorale. Communément, les instances de réflexion, les médias, les professionnels en lien avec la jeunesse, renvoient un désintéret des jeunes pour la politique ou pour les politiques publiques. Pourtant les jeunes s'engagent aujourd'hui tout autant qu'hier. Ils défendent des valeurs - démocratiques et républicaines - semblables à celles de leurs aînés mais à partir de causes et de modalités différentes. Ils revendiquent bien une vision pour la société, engagés au sein d'organisations formelles ou de collectifs informels, mais ne prennent ou ne trouvent pas leur place pour en faire la promotion dans les instances politiques existantes. Il est possible non seulement de s'engager politiquement dans notre société, mais bien aussi de prendre des responsabilités, pour influencer et prendre des décisions dans des instances représentatives, dans la sphère de la politique publique ou dans la sphère associative ou syndicale - qualifiée aussi de société civile organisée. Ce sont donc deux types de sphères qui sont observées, et pourtant, un même constat en matière d'engagement et de représentation des jeunes peut y être fait. En effet, dans les collectivités territoriales comme dans les associations, les jeunes prennent peu de responsabilités. Et s'ils le font, ils sont en grande minorité. Ceux qui s'engagent, y ont été sensibilisés, incités, encouragés par des facteurs divers dans leur parcours individuel. On parle de socialisation politique. Nous y reviendrons.

L'actualité politique en lien avec le sujet peut permettre trois types de constats préalables. Le premier constat est que les jeunes votent peu. D'après Bernard ROUDET¹, "*34% des jeunes de 18-25 ans se seraient abstenus lors du premier tour des élections présidentielles de 2012, et 40% aux élections législatives de la même année*"². La démocratie électorale

¹ ROUDET, B., "Voter, ça les intéresse ? Participation électorale des jeunes et évolution du lien politique", *Jeunesse – Etudes et Synthèses* n°8 (mars), 2012

² BRUTER M. et CLARY A-J., *Les jeunes et le vote*, Rapport d'enquête, ECREP - LSE - Civic Planet, Juillet 2014

française risque-t-elle ainsi de mourir à petit feu, faute d'impliquer les jeunes générations d'électeurs ? "Nous nous souvenons tous des récits touchants sur les premières élections au suffrage universel de la République dans nos livres d'histoire. Le village entier se déplaçait comme un seul homme, prêt à accomplir autant de devoirs civiques qu'il y avait (à cette époque tristement misogyne) d'hommes."³ Les jeunes « se socialisent dans un climat cynique par rapport à la politique »⁴. Bernard FOURNIER, observe que cet apolitisme présumé des jeunes résulte finalement pour une grande part de facteurs subis. En effet, ils reçoivent une éducation porteuse de valeurs, transmises par leurs parents, l'école ou nos représentants politiques. Leur mise en procès des politiques et des responsables politiques ne pourrait donc être qu'une résultante d'un non renouvellement de la culture citoyenne ou d'une non-transmission opérée des valeurs démocratiques des anciens aux plus jeunes. Les jeunes sont de plus en plus sévères vis à vis des responsables politiques⁵. Ce regard a un impact sur les dynamiques électives et les résultats électoraux. Patricia LONCLE, précise dans son chapitre " *Jeunes et Politiques : amours et désamours*" que pour exemple, lorsque les 18-30 représentent 15% du corps électoral et qu'ils pourraient bien ainsi faire basculer une élection, ils ne votent pourtant plus. Le second constat est que la composition des instances politiques n'a jamais fait apparaître une moyenne d'âge aussi élevée. Une étude comparée des âges médians des élus en Europe⁶, publiée avant les élections législatives de 2007, observait que l'Assemblée nationale française était « caractérisée par des membres d'un âge médian supérieur à celui de tous les autres pays étudiés » soit environ 59 ans et demi fin 2010. Dans les autres pays européens, les tranches d'âges surreprésentées sont les 41-50 ans et les 51-60 ans alors qu'en France ce sont les 51-60 ans et les 61-70 ans. Ces dernières années, plusieurs amendements ont été déposés visant à instaurer un âge-plafond des députés au-dessous de 70 ans et un âge minimal de possibilité de candidature dès 18 ans contre les 23 ans définis

³ BRUTER M. et CLARY A.-J., *Les jeunes et le vote*, Rapport d'enquête, ECREP - LSE - Civic Planet, Juillet 2014

⁴ FOURNIER B., HUDON R. (dir), *Engagements citoyens et politiques de jeunes, Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 351 pages

⁵ LONCLE P., "Jeunes et politique : amours et désamours", in LONCLE P. (dir.), *Les jeunes, questions de société, questions de politique*, Paris, La documentation française, 2007, 149 pages

⁶ ARNOUX G., L'Assemblée nationale est-elle trop âgée ? , *Horizons stratégiques* 2/ 2007 (n° 4), p. 130-137

auparavant. Louis CHAUVEL⁷, a observé que l'âge moyen du représentant politique ou syndical est passé de 45 ans en 1982 à 59 ans en 2000 : soit une hausse de quatorze années en dix-huit ans alors que l'âge moyen de la population en France augmentait de 1,5 an par décennie. On assisterait donc à un manque de renouvellement générationnel ; certaines générations ayant accédé au pouvoir jeunes mais ne facilitant peut-être pas, voire bloquant, les suivantes au gré des élections. Enfin, et c'est le troisième constat, des jeunes adultes prennent bien des responsabilités politiques et sont élus. L'engagement politique ne prend pas seulement la forme d'une élection au sein d'une collectivité pour un mandat mais bien aussi celle d'une adhésion à une association, puis l'élection en son sein sur un poste de Président bénévole par exemple. Ma mission professionnelle m'amène à rencontrer quotidiennement des jeunes de moins de 30 ans qui prennent des responsabilités politiques : par exemple de jeunes élus vivant une première expérience de conseiller au sein d'une municipalité, ou à la présidence d'une association d'éducation populaire, ou encore d'un équipement de proximité dans un quartier.

Ces jeunes, qui prennent des responsabilités politiques, présentent-ils, objectivement, des points communs ou même un parcours commun ? Peut-on parler de parcours à caractère familial, ponctué alors de transmission, ou d'un héritage ? Ou devrions-nous plutôt parler de parcours à caractère républicain, ponctué de formation citoyenne, à l'école et autour de l'école ? Des facteurs précis incitent-ils à la prise de responsabilité politique au plus jeune âge ? Si oui, ceux-ci sont-ils connus des décideurs publics qui souhaitent faciliter la participation des jeunes ? Cette participation des jeunes attendue ou visée par les élus sous-entend-elle toujours la volonté couplée d'une prise de responsabilité ? Les modalités d'intégration ou non de jeunes dans les instances par les élus déjà en place est-elle aussi un facteur pour une prise de responsabilité renouvelée ? La prise de responsabilité politique est la plupart du temps affirmée par tous comme une volonté, mais l'est-elle finalement autant dans les faits, ou subit-elle les poids de quelques formes de stéréotypes qui amèneraient à la présenter davantage comme une coïncidence ? Le non renouvellement des responsables politiques freinent l'acte démocratique. Les jeunes votent moins. Comment inciter - non pas seulement les jeunes à participer à la cité et à exercer leur citoyenneté - mais bien aussi à prendre des responsabilités politiques et par là candidater ? Les deux questions de départ de cette recherche pourraient être : Quels sont les facteurs de

⁷ CHAUVEL L, Le destin des générations : structure sociale et cohortes en France du XXe siècle aux années 2010, Presses universitaires de France, 2010, 426 pages

l'engagement des jeunes élus ? Comment inciter à une prise de responsabilité politique des jeunes ? Afin de tenter d'y répondre, il convient d'entreprendre une exploration : un travail de recherche pour identifier des points de repères sociologiques sur l'engagement politique des jeunes. Cette mise en perspective doit permettre une meilleure appréhension du contexte, elle est indispensable à la construction de la problématique du sujet. Il conviendra ensuite de tenter de comprendre et d'explicitier les facteurs de la prise de responsabilité politique des jeunes, pour mieux saisir les enjeux de ces engagements et les clés pour les inciter encore, aujourd'hui et demain. Nous nous appuierons pour cela, dans le cadre d'une enquête, sur l'analyse de parcours biographiques d'élus politiques rennais.

Une mise en perspective avec les travaux universitaires

*"Il faut dissiper un malentendu, avouer une facilité de langage, souvent simplificatrice, donnant l'impression fautive qu'il existe une unité de la jeunesse. "La jeunesse n'est qu'un mot", a écrit Pierre Bourdieu. Je pense qu'on l'oublie trop souvent. La jeunesse en tant que catégorie sociale et, a fortiori, politique est un artéfact, et les jeunes ne constituent pas un bloc homogène dans leurs attitudes comme dans leurs comportements. L'expérience politique de la jeunesse est plurielle, et les jeunes en politique donnent à voir des profils contrastés."*⁸ La lecture d'Anne MUXEL⁹ incite à prendre en compte la pluralité des jeunes. Leur engagement et leur prise de responsabilité politique ne peuvent pas être abordés sans donner à voir aussi la diversité des profils et des parcours.

Olivier GALLAND définit la jeunesse comme *"une étape de la vie dont les limites varient d'un individu à l'autre. Entrer dans la jeunesse, c'est quitter l'enfance en acquérant une autonomie plus grande (...). Quitter la jeunesse c'est entrer dans l'âge adulte (...). L'entrée de la jeunesse est plus précoce aujourd'hui. (...) La sortie de la jeunesse est, en revanche, plus tardive (...). Les étapes sont moins souvent franchies au même âge par tous les jeunes et dans un ordre "logique". (...) La définition de la jeunesse comme préparation aux rôles*

⁸ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

⁹ Centre National de Recherche Scientifique

adultes (...) reste valable. Cependant ces rôles se recomposent. Le passage de la jeunesse à l'âge adulte ne se fait plus de manière aussi instantanée. Il nécessite une phase d'expérimentations et de tâtonnements."¹⁰ Cette phase de "flottement" plus importante aujourd'hui, au cours de cette période de la vie des individus, participerait-elle à moins de prise de responsabilité des jeunes ? Les travaux sociologiques, menés par Olivier GALLAND, aborde l'analyse de la jeunesse via le concept d'"entrée dans la vie d'adulte". *"L'idée est alors d'étudier d'abord les conditions sociales, professionnelles, matrimoniales et résidentielles de l'entrée dans l'âge adulte." (...) L'intérêt d'une approche "biographique" intégrant ces (...) aspects est de permettre une lecture du passage à l'âge adulte en fonction des interactions pouvant exister entre ces calendriers. Et c'est précisément dans les décalages entre ces âges "combinés" de manière spécifique par chaque classe sociale que devraient surgir des différences socialement significatives."*¹¹ Le présent essai de recherche tente d'appréhender la première prise de responsabilité politique de jeunes adultes à partir d'une approche biographique en vue d'y voir émerger des facteurs d'engagement communs ou non aux différentes générations qui ont passé, passent et passeront cette étape. Tous ont le point commun d'une entrée jeune en politique.

Le mot "politique" vient de la racine grecque "polis", "la cité"¹². De nombreuses approches définissent la politique comme l'organisation du pouvoir dans l'Etat. La politique au sens plus large est donc la structure et le fonctionnement d'une communauté. La politique concerne les actions, l'équilibre, le développement de cette société, ses rapports internes et ses rapports à d'autres ensembles. La politique est donc principalement ce qui a trait au collectif. Les jeunes auraient-ils moins tôt le sens du collectif pour être si peu représentés aux responsabilités les plus élevées - aux présidences des associations ou à l'assemblée nationale pour exemples ? Michel FIZE évoque une jeunesse dépolitisée. *"Il y a trente ans, les jeunes, qui croyaient encore dans les idées politiques, prenaient d'assaut le pouvoir. C'était le temps des "ismes" : socialisme, marxisme, maoïsme, trotskisme..., qui "servaient à faire lever et diriger l'esprit révolutionnaire de la génération plus jeune"*¹³. Aujourd'hui

¹⁰ GALLAND O., *Parlons jeunesse en 30 questions*, Paris, La documentation française, 2013, 92 pages

¹¹ GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2011, 242 pages

¹² Encyclopédie Universalis

¹³ DEUTSCH H., *Problèmes de l'adolescence*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1967

*incrédules, les jeunes désertent les bureaux de vote, s'éloignent des partis (...)."*¹⁴ Anne MUXEL sur le même sujet de la dépolitisation des jeunes situe le contexte actuel comme un paramètre à prendre en compte. *"A défaut de constituer une génération politique, ce qui rassemble les jeunes français d'aujourd'hui est d'entrer en politique dans un contexte bien différent de celui de la jeunesse de leurs parents. Bien des signes d'un malaise ressenti par les citoyens sont visibles. Le doute s'est emparé des urnes et l'abstention ne cesse de se rappeler d'élection en élection. La confiance dans les institutions politiques et dans les gouvernants est au plus bas. La classe politique et les partis font l'objet d'un rejet élevé et d'un soupçon de corruption. Les syndicats ne comptent plus guère d'adhérents. Le scepticisme comme le cynisme entament le pacte démocratique. Une large majorité considère le clivage entre la gauche et la droite dépassé. Dans les années 60-70, la crise économique n'avait pas encore hypothéqué les espérances d'avenir prometteurs. Les choix politiques obéissaient à de forts tropismes idéologiques et beaucoup avaient en tête des modèles de société alternatifs. Les rêves de "grand soir" comme ceux des "lendemain qui chantent" animaient les débats de la jeunesse, et ceux des plus vieux aussi. L'ascenseur social fonctionnait. Les croyances politiques s'y engouffraient."*¹⁵ Des jeunes s'engagent pourtant en politique ; quels sont donc malgré "la panne de leur ascenseur" les facteurs de leur intérêt ? Une nouvelle croyance politique est-elle à rechercher plus largement pour le bon fonctionnement de notre société ? Qu'est-ce que s'engager en politique pour ces jeunes ?

L'engagement est une attitude. Associé au mot politique, il peut sembler aller de soi ; faire de la politique c'est être actif et donc intervenir au sein de la "polis". On peut agir de façon engagée. On peut écrire de façon engagée. On peut s'engager pour un acte, un droit ou une période. L'Histoire est basée sur des engagements qui ont pu être individuels ou collectifs. S'engager, ce n'est pas toujours prendre des responsabilités politiques. Voter est une chose, candidater à une élection en est une autre. Un rapport de la commission européenne en 2013 montre que *"les jeunes français se projettent en moyenne moins que les jeunes européens comme acteurs de la vie politique et, en l'occurrence, comme futur candidat*

¹⁴ FIZE M., *Le livre noir de la jeunesse*, Paris, Presses de la Renaissance, 2007, 319 pages

¹⁵ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

(15% contre 19%)".¹⁶ Les projections vers une prise de responsabilité politique les plus importantes se trouvent en Suède (29%) alors que dans ce pays aussi la baisse de la pratique du vote est nette. La volonté de prendre des responsabilités politiques chez les jeunes pourraient donc ne pas seulement être liée à l'intérêt porté au politique. Plus de jeunes représentants politiques n'inciteraient donc pas nécessairement plus systématiquement à une confiance en notre système représentatif. Nadia BELLAOUI¹⁷ situe l'engagement des jeunes comme possible présage de traumatismes pour la cohésion sociale s'il cessait réellement. *"Si la jeunesse décroche de la culture démocratique qui soude notre société, si elle s'éloigne ou est exclue de tous ces mécanismes alors, dans quelques années, quand les acteurs actuels laisseront la place, il n'y aura effectivement plus personne pour l'occuper. (...) Certes la jeunesse se montre très distante du cœur des institutions. Bien sûr, la plupart des mœurs politiques mis en scène par les médias l'agacent ou l'indiffèrent, en tout cas ne l'attirent aucunement. Mais la participation civique et solidaire des jeunes, leur adhésion à des valeurs de solidarité et d'altruisme sont très fortes, quoique imperceptibles à ceux qui ne savent pas observer la jeunesse d'aujourd'hui."*¹⁸ Les valeurs d'engagement sont toujours les mêmes, ce sont les modalités qui diffèrent. Nadia BELLAOUI prolonge : *"Naguère, c'était par sympathie pour un discours, une vision du monde, que l'on s'affiliait à un mouvement. Et, quand on avait choisi son camp, la cohérence voulait que simultanément on se rapproche du parti, du syndicalisme, des associations de la même sphère, en s'ancrant durablement dans une identité politique. Désormais, c'est l'activité menée personnellement qui est au centre du processus. On participe à une mission, on conduit un projet, mais sans se fondre dans une identité collective structurante. Des engagements complémentaires d'antan, on est peu à peu passé à des engagements, selon ses motivations et ses disponibilités. En somme, ce sont deux approches radicalement opposées qui se développent (...)"* La prise de responsabilité politique ne présente-t-elle pas assez de dimension personnelle aux yeux des

¹⁶ Commission européenne, Flash Eurobarometer 375, «European Youth : participation in democratic life», 2013, in Priorité Jeunesse, Rapport Engagement, participation sociale et politique, 2014

¹⁷ Alors déléguée générale d'Animafac, une association nationale qui accompagne les étudiantes et les étudiants dans la réalisation de leurs projets associatifs et promeut l'engagement dans l'enseignement supérieur.

¹⁸ BELLAOUI N., L'engagement bénévole des jeunes et des étudiants, in BECQUET V. et De LINARES C., *Quand les jeunes s'engagent, Entre expérimentations et constructions identitaires*, Paris, L'Harmattan, 2005, 188 pages

jeunes ? Serait-elle associée à une forme de dimension trop enfermante pour correspondre aux nouvelles modalités d'engagement ? Les mandats longs présentent-ils un frein aux études ou aux potentiels départs à l'étranger ? La professionnalisation de la fonction d' élu se répand-telle comme la nécessité systématique d'années de césure à temps plein ? La prise de responsabilité d'un élu de collectivité diffère-t-elle de par une forme de lutte concurrentielle plus importante que dans le milieu associatif par exemple ? Les jeunes ne s'intéresseraient-ils plus à la politique ?

Anne MUXEL questionne cette idée de la dépolitisation de la fin des années 80 en comparaison avec un temps passé mythique et révolu de l'engagement de la jeunesse. *"N'entend-on pas là le refrain de la défaillance de la jeunesse régulièrement soupçonnée de ne pas être à la hauteur des faits comme des vertus portées par leurs aînés ? Selon les époques, la jeunesse fut dénoncée tantôt comme une menace pour un ordre social établi, en raison d'un tempérament rebelle et contestataire propre à cet âge de la vie, tantôt pour son incapacité à assumer suffisamment les obligations et les devoirs incombant à la relève des générations, en raison d'une indifférence ou d'une insouciance constitutive de ce temps de la vie. Finalement, rares ont été les époques plaçant en la jeunesse une espérance politique et lui donnant les moyens de changer leur cours."¹⁹* S'agit-il donc finalement d'un refrain qui reviendrait à chaque génération ? Les jeunes qui ont pris des responsabilités politiques hier présenteraient-ils finalement le même parcours que ceux qui en prennent aujourd'hui ?

Les sociologues qui ont écrit sur la jeunesse et sur l'engagement politique des jeunes abordent bien la pluralité de cette étape. Olivier GALLAND précise cette diversité, ces jeunessees. Michel FIZE analyse la situation que ces jeunessees rencontrent en soulignant les rapports inégalitaires entre les générations qui se sont instaurées / s'instaurent. Valérie BECQUET et Chantal LINARES réunissent des contributions sur l'engagement des jeunes qui pointent non le désintérêt et l'épuisement mais bien, la durabilité sur le fond et la nouvelle modalité sur la forme, d'entrée dans la sphère du collectif. Anne MUXEL, dont les travaux sont les plus proches du sujet de la présente recherche, situe le contexte générationnel, le climat d'une "politique désenchantée" dans lequel ont grandi les jeunes et font aujourd'hui leur premier pas en politique. Elle explique bien ce qu'a été et est *"Avoir 20 ans en politique"*. L'analyse de l'enquête de terrain s'appuiera régulièrement sur ses

¹⁹ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

travaux et ses entrées dans le sujet pour se structurer. Les contributions sur le thème de la jeunesse sont nombreuses. Celles sur l'engagement des jeunes le sont aussi, particulièrement depuis la dernière décennie. Celles par contre sur la prise de responsabilité politique des jeunes sont plus rares - liées davantage au milieu associatif ou syndical étudiant. Nous nous pencherons donc sur la prise de responsabilité politique de jeunes élus d'une collectivité locale, pour l'essai d'une contribution nouvelle et complémentaire aux travaux existants.

De la construction de l'objet à la problématisation

Pour construire l'objet de la recherche et la problématisation, il convient tout d'abord d'analyser les systèmes d'acteurs en présence à partir de quatre constats préalables :

- La jeunesse est plurielle. Les jeunes se sont engagés et s'engagent, mais différemment.
- Les jeunes ont toujours été perçus comme distants du sens du collectif, en contestation avec le pouvoir en place. Ils n'en sont pas plus éloignés aujourd'hui mais se socialisent dans un climat effectivement cynique par rapport à la politique et votent moins.
- Des jeunes ont pris et prennent encore des responsabilités tôt dans leur parcours. Ils ont été incités, accompagnés, légitimés pour se lancer et par là faire acte de candidature.
- La moyenne d'âge des élus aux plus hautes sphères du pouvoir démocratique n'a jamais été aussi élevée. Le renouvellement ne s'opère plus. Les représentants politiques en fonction ont pourtant pris des responsabilités eux-mêmes tôt.

Dans un second temps, il convient de poser les principales questions en lien avec ces systèmes d'acteurs.

- Quelles sont les actions pertinentes pour éduquer à la citoyenneté ? Eduquer à la citoyenneté est-ce éduquer aux convictions ? Est-ce éduquer à la prise de responsabilité politique ?
- Est-il seulement nécessaire d'éduquer les jeunes à la citoyenneté pour faciliter le renouvellement des représentants politiques ? Une sensibilisation des représentants

politiques à l'intégration des jeunes dans les instances serait-elle nécessaire aujourd'hui ?

Dans un troisième temps, nous soulignons les intérêts et limites de l'action publique dans ce domaine.

- Favoriser l'engagement des jeunes est un leitmotiv dans les politiques publiques de jeunesse.
- Eduquer à la citoyenneté et légiférer sur l'âge minimal ou maximal des représentants politiques est un point de départ mais ne constitue pas une fin en soi pour inciter au renouvellement et à la prise de responsabilité politique des jeunes.
- Faciliter et former les jeunes à la prise de responsabilité politique pourrait être une orientation d'avenir pour une politique de jeunesse participative.

Les questionnements de la recherche se construisent donc en deux parties.

1. Quels sont les facteurs de la prise de responsabilité politique des jeunes élus de collectivité ? Sont-ils liés à l'éducation familiale, scolaire, citoyenne ou populaire ? Sont-ils les mêmes d'une génération à l'autre pour une même prise de responsabilité ?

2. Quels sont les enjeux d'une prise de responsabilité politique des jeunes ? Quelle pourrait être une politique participative de jeunesse dans l'avenir pour inciter à la candidature dès le plus jeune âge et ainsi au renouvellement ?

La problématique de la présente recherche pourrait donc s'énoncer comme suit :

Dans quelle mesure
les facteurs récurrents à la prise de responsabilité politique des jeunes
se reproduisent-ils de génération en génération
et pourraient inspirer demain
une politique publique de jeunesse renouvelée ?

Les modèles d'analyse adoptés et les hypothèses

Je formule une première hypothèse : la prise de responsabilité politique est une question d'âge et de génération. Gérard MAUGER a étudié les rapports entre générations familiales et les rapports entre générations sociales. L'étude des âges de la vie passe par celle des étapes de la socialisation familiale, scolaire, professionnelle, ou politique. Elle met en évidence les variations d'une époque à l'autre. Etudier les phénomènes générationnels consiste à rendre compte de la mobilisation d'un groupe dont l'âge est un attribut distinctif. *"La notion de génération familiale permet de situer la position relative des membres d'une lignée par rapport à la génération ascendante (celle des parents) à la génération descendante (celle des enfants). L'étude des rapports entre générations familiales renvoie à celle de l'héritage sous ses différentes formes (à dominante économique et culturelle). La notion de génération sociale, "groupe d'hommes appartenant à des familles différentes dont l'unité résulte d'une mentalité particulière et dont la durée embrasse une période déterminée"²⁰, soulève le problème de la périodisation en histoire : découpage de périodes et / ou repérage d'événements fondateurs" susceptibles d'engendrer des générations distinctes. Dans la première perspective, on s'efforce d'identifier des changements, sinon des ruptures, dans le "mode de génération" des générations successives, c'est à dire des états distincts des cadres de socialisation primaire ou du "mode de reproduction" caractéristique d'une formation sociale historiquement située. Dans la deuxième, il s'agit de repérer des événements (guerres, crises, révolutions) susceptibles de produire une "mentalité particulière" chez ceux qui les ont vécus à peu près au même âge."²¹ Ce modèle d'analyse sociologique des générations accompagnera la présente recherche notamment dans la transcription des entretiens pour l'identification des facteurs récurrents de prise de responsabilité politique des jeunes dans les parcours biographiques.*

En lien, je formule une seconde hypothèse : la question de la prise de responsabilité politique des jeunes n'est pas qu'une question de génération, elle concerne tous les âges des citoyens aujourd'hui. Anne MUXEL explique qu'*"une génération politique si elle doit se*

²⁰ MENTRE F., *Les Générations sociales*, Paris, Brossard, 1920

²¹ MAUGER G., *Âges et générations*, Paris, La découverte, 2015, 125 pages

constituer ne peut se révéler qu'à posteriori. Elle suppose une structuration symbolique du temps historique, c'est à dire une mémoire. C'est cette mémoire, d'ailleurs toujours plurielle, qui peut définir éventuellement dans le long terme une appartenance générationnelle, en ce qu'elle deviendra un élément distinctif par rapport aux groupes d'âge moins directement concernés par l'évènement."²² Les parcours biographiques des élus rennais permettront de saisir ces éléments de mémoire qui ont permis ou incité à l'engagement politique (participation à des événements locaux, nationaux, ou la rencontre avec des personnalités). Les travaux sociologiques d'Anne MUXEL permettront aussi tout au long du développement de resituer cette pratique de participation et d'engagement politique au sein d'une société plus globale. Des éléments incitent en effet à la prise de responsabilité politique ou non des jeunes mais ces éléments pourraient aussi pour la plupart inciter aux mêmes effets auprès de plus âgés. Pour illustration, Anne MUXEL présente dans l'un de ses ouvrages comment *"les partis politiques et les syndicats n'attirent plus. L'individualisation des pratiques et des comportements qui touche tous les secteurs de la société se retrouve dans le rapport à la politique. Si les jeunes ne s'y engagent pas particulièrement, les plus âgés non plus. La désaffection est de mise. Le niveau de syndicalisation est au plus bas. Il concerne seulement 8 % des salariés et seulement 4 % des jeunes salariés. Quant à la présence de jeunes dans les partis politiques, elle est faible, autour de 1 %. Mais elle n'est guère plus élevée dans les classes plus âgées, entre 2 et 3. Le monde associatif recueille davantage de crédit et peut susciter un surcroît d'adhésions. Mais celui-ci reste ténu, souvent volatil, et tout particulièrement dans la jeunesse. Il concerne entre 4 et 5 % des jeunes, mais là encore n'est ni plus ni moins qu'au sein de la population adulte. Au bout du compte, à l'exception d'une disposition protestataire plus active, et ce n'est pas rien ni dénué de conséquences, tant au plus individuel que collectif, la politisation des jeunes dans la France d'aujourd'hui partage bien des points communs avec celle qui caractérise les plus âgés."*²³ Il s'agira donc dans la présente étude d'identifier les facteurs d'engagement politique chez les jeunes, malgré ce climat de scepticisme politique largement répandu, en vue de potentielles propositions pour une politique de jeunesse renouvelée. Par ailleurs, la prise de responsabilité politique des jeunes dépend de

²² MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

²³ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

la socialisation politique dont ils bénéficient. Lucie BARGEL²⁴ définit la socialisation comme la « *façon dont la société forme et transforme les individus* », les processus conscients ou non au cours desquels les individus intériorisent les normes sociales de différentes instances de socialisation : la famille, les professionnels de l'enfance, l'école, les pairs, les médias, le milieu professionnel, le conjoint, etc. L'étude de la socialisation politique s'est intéressée aux enfants et aux jeunes, et à la transmission au sein de la famille de valeurs politiques et d'attitudes face au vote et aux institutions représentatives. Elle s'est peu intéressée à la formation de dispositions à l'engagement et à l'articulation d'apprentissages, formels et non formels, qui, sans être directement inscrits dans l'univers politique, peuvent être constitutifs d'un rapport politique au monde social et donc d'une volonté de responsabilité ou non. Nous tâcherons donc de nous y pencher.

Pour ce faire, un dernier modèle d'analyse, à partir des sciences politiques, permettra de prendre en compte l'histoire des politiques de jeunesse en France²⁵. Je formule en effet une troisième hypothèse : les politiques publiques de jeunesse n'ont jamais encore en France incité, clairement ou directement, à la prise de responsabilité politique des jeunes. Les travaux de Patricia LONCLE pourront accompagner la présente étude pour le développement d'une mise en perspective plus factuelle des enjeux d'une politique de jeunesse qui favorise non pas seulement la participation mais bien aussi la prise de responsabilité politique des jeunes, pour l'avenir de la société en termes de citoyenneté active et de durabilité d'un fonctionnement démocratique.

L'enquête de terrain

Préalablement à la présentation de la méthodologie choisie pour l'enquête de terrain, le contexte de cette recherche est à préciser. Cette année d'étude est en effet considérablement influencée par ma posture de chercheure apprentie impliquée ou de praticienne chercheure apprentie. Je suis en effet à la fois étudiante en formation continue

²⁴ BARGEL L., "Socialisation politique", in FILLIEULE O., MATHIEU L., PECHU C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, pages 510-517

²⁵ LONCLE P., *L'action publique malgré les jeunes*, Paris, L'Harmattan, 2003, 337 pages

et professionnelle d'un mouvement d'éducation populaire. Catherine DE LAVERGNE²⁶ analyse comment le "cas limite" du praticien chercheur, en recherche sur son terrain professionnel, cristallise un ensemble de questionnements épistémologiques, éthiques et de méthode sur la recherche qualitative. *"Le praticien-chercheur est un professionnel et un chercheur, il mène sa recherche sur son terrain professionnel, ou sur un terrain proche, dans un mode professionnel présentant des similitudes ou des liens avec son environnement ou son domaine d'activité. L'expression de praticien-chercheur signifie qu'une double identité est revendiquée, sans que l'une des deux ne prenne le pas sur l'autre. Cela ne signifie pas seulement que le chercheur est engagé sur un autre terrain professionnel que celui de sa recherche. Cela signifie que l'activité professionnelle génère et oriente l'activité de recherche et que celle-ci ressource et oriente l'activité professionnelle"*. Dans le même sens, Anne PERRAULT SOLIVERES précise que *"la recherche peut se trouver ainsi au service de la professionnalité, comme la professionnalité au service de la recherche, se découvrant, se métamorphosant mutuellement dans leurs aspects les plus irréductiblement vivants"*²⁷. La mission professionnelle influe sur la recherche. Elle permet d'affiner une compréhension de son rôle, de ses orientations, de son domaine, en mobilisant des références théoriques et méthodologiques pour bien les comprendre autrement. Si le praticien-chercheur mène une recherche sur son propre terrain professionnel, ou sur des terrains proches, il pourra être investi d'un double statut, car même s'il se présente en situation de chercheur, il est connu dans ce monde comme praticien. Cette position est qualifiée par Catherine DE LAVERGNE de *"chercheur de l'intérieur"*. Il est parfois difficile de l'assumer. Je m'y suis préparée et ai bien eu à adopter quand cela a été nécessaire ce qu'appelle aussi Catherine DE LAVERGNE la posture de *"chercheur caméléon"*. En d'autres termes, de cacher à certains acteurs ma position de chercheuse ou à d'autres ma position de praticienne professionnelle ou de militante d'un parti politique, et ainsi de me faire parfois la plus discrète possible, en prenant l'allure d'une actrice bien ordinaire, d'une participante parmi tant d'autres.

²⁶ DE LAVERGNE C., "La posture de praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative" in Actes du colloque *Bilan et perspectives de la recherche qualitative*, in Recherches qualitatives, Hors série n°3, 2007

²⁷ PERRAULT SOLIVERES A., "Praticien-chercheur : défricher la nuit" in MACKIEWICZ M.P (Dir.), *Praticien et chercheur. Parcours dans le champs social*, Paris, Editions L'Harmattan, 2001, pages 41-53

J'ai choisi la méthode des entretiens semi-directifs. Ni tout à fait ouverts, ni tout à fait fermés, ils permettent une souplesse adaptée au sujet et aux profils des personnes interviewées. Cette méthode, parce qu'aussi cohérente avec mon tempérament, m'a permis de renforcer ma capacité à mener ces entretiens longs et pour certains très rapprochés. J'ai préparé en amont des questions guides plutôt ouvertes, sur lesquelles je souhaitais interroger les élus sollicités. Je ne les ai par contre jamais portés à mon regard au cours des entretiens. Je les avais bien mémorisés et laissais ainsi aller la rencontre, la conversation, mon écoute des récits biographiques. Les questions et sujets n'ont donc pas été tous abordés dans le même ordre d'un entretien à l'autre. La liberté permise par cette méthode a permis des entretiens longs et denses de par les contenus abordés ; les interviewés laissés libres dans les entrées qu'ils souhaitaient et l'ordre qui leur convenait. Cette méthode expérimentée, bien que positive, m'a malgré tout frustrée justement parce qu'elle amenait une richesse des contenus que je n'ai eu ni le temps et ni les moyens d'exploiter au cours de cette année de Master en formation continue.

C'est à partir d'un modèle d'analyse des parcours de vie que j'ai essayé de mener mon enquête et ainsi d'élaborer le présent essai de recherche. Le parcours de vie constitue un domaine d'investigation des sciences sociales en expansion. Les sociologues l'utilisent comme un outil d'analyse des rapports sociaux et des dynamiques sociales. Marc BESSIN, explique que l'articulation d'un parcours de vie, « *dynamique individuelle de l'avancée en âge, ancrée dans un contexte socio-historique donné, pose cet objet de recherche au cœur des sciences sociales et de la sociologie en particulier. Mais il ne peut être appréhendé par une seule discipline (...).* »²⁸ Le choix du processus biographique permet aussi des articulations entre les générations. Marc BESSIN précise à ce sujet qu' « *alors que l'approche fonctionnaliste classique définissait des âges de la vie autour d'un modèle ternaire basé sur l'adulte intégré dans une famille et un travail, avec des rôles et des attentes propres à chaque âge, la perspective du parcours de vie s'attache aux dynamiques qui affectent ces successions. Poussée par cette logique d'investigation temporelle, elle devrait plus systématiquement interroger en situation les opérations de classification et les processus de catégorisation selon l'âge, en délaissant les approches taxinomistes qui réifient les âges de la vie et laissent dans un angle mort les rapports sociaux d'âge.* » Marc

²⁸ BESSIN M., Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique in *Informations sociales* 2009/6, n°156, p 12-21

BESSIN définit la sociologie du parcours de vie par le processus d'identification des normes et contraintes, culturelles et matérielles, qui orientent l'avancée en âge.

Pour analyser les facteurs d'engagement dans les parcours des jeunes élus, le terrain choisi est la ville de Rennes. J'ai commencé des entretiens exploratoires informels dans le cadre de ma mission professionnelle. Plus formellement, pour des résultats pertinents, la méthode d'entretiens qualitatifs semi-directifs est apparue adaptée, avec des acteurs politiques engagés ; jeunes élus de moins de 40 ans ou d'élus plus expérimentés mais dont la première prise de fonction s'est faite avant 40 ans au sein de la municipalité rennaise. C'est une cible des 16 – 30 ans qui avait au départ été définie ; correspondant à l'âge de la majorité associative jusqu'à l'âge maximal médian pris en compte à ce jour dans le cadre des politiques publiques de jeunesse. Pour autant, le choix de l'étude particulière de la prise de responsabilité politique des jeunes élus de collectivité m'a amenée à définir un cadre d'âge plus large ; les moins de 30 ans étant plutôt très minoritaires y compris à Rennes, pourtant très réputée pour sa capacité de représentation par de jeunes élus. Le choix d'une ouverture de l'échantillon de recherche aux élus ayant pris des responsabilités politiques dans un mandat local avant 40 ans, et non seulement avant 30 ans, a été conforté au cours de l'enquête. D'une part, l'analyse des parcours de vie a demandé de faire s'exprimer des personnes de façon rétrospective, d'un moment où ils ont été élus, d'un moment où ils étaient jeunes. D'autre part, l'insertion professionnelle des jeunes se mesure, elle aussi, aujourd'hui davantage avant 35 ou 40 ans, et non avant 30 ans ; les études longues, et la ou les années de césure se développant dans les pratiques. Les parcours biographiques des élus ont par ailleurs montré la diversité des entrées dans l'âge adulte via notamment une prise de responsabilité politique, certains ayant terminé leurs études et fonder une famille avant, d'autres ayant au contraire voyagé et milité ardemment et s'étant stabilisé au sens « traditionnel » du terme seulement après. D'autre part, la moyenne d'âge élevée des responsables politiques en France objective l'intérêt d'une étude des entrées plus tardivement dans ce domaine que dans d'autres, comme la parentalité ou la professionnalisation. Le journal *Libération* le 18 juin 2012²⁹ souligne que l'âge moyen des députés nouvellement élus à l'assemblée nationale est le même qu'en 2007, soit environ 55

²⁹http://www.liberation.fr/politiques/2012/06/18/jeune-la-nouvelle-assemblee-non-546-ans-de-moyenne-d-age_827267

ans. Et le journal *Le Figaro* souligne à son tour le 29 septembre 2014³⁰ que l'âge moyen des sénateurs nouvellement élus est de 61 ans. L'entrée en prise de responsabilité politique est plus tardive, elle peut donc être analysée sur un temps relativement long et qualifiée pour autant bien d'une forme d'entrée dite jeune, même à la veille de 40 ans. Par ailleurs, les témoignages des élu(e)s qui ont débuté leur mandat entre 30 et 40 ans a aussi conforté cette ouverture ; ils se considèrent eux-mêmes ayant pris des responsabilités « jeune ».

Pour préparer puis conduire mon guide d'entretien, en annexe du présent essai de recherche, je me suis appuyée sur la méthodologie développée par Stéphane BEAUD et Florence WEBER³¹. Pour me fixer des objectifs réalisables et pour autant envisager de parvenir à une analyse de recherche scientifique, guidée méthodologiquement par Virginie MUNIGLIA, je me suis fixée la réalisation de 8 à 10 entretiens d'élus rennais, ayant pris leur première responsabilité avant 40 ans. J'ai adressé pour ce faire, à l'issue de mes lectures échelonnées tout au long de l'année, un courriel au mois de juin, comme "une bouteille à la mer" à vingt-cinq élus rennais. Tous, correspondant au profil d'une prise de responsabilité avant 40 ans et ayant été élus au cours des derniers mandats de la ville de Rennes, de 1977 à 2014, pour permettre aussi une étude des phénomènes de reproduction ou non générationnelle. C'est finalement vingt-quatre élus rennais qui ont accepté de participer à mon étude, de me conter leur parcours biographique et plus spécifiquement leur entrée dans la vie politique locale. L'ensemble des entretiens a été réalisé au cours de l'été, parallèlement à une écriture très progressive de la présente recherche. Chaque entretien a duré de 30 minutes à 2 heures et s'est déroulé à l'Hôtel de la ville ou de Rennes Métropole, dans les locaux des permanences des élus parlementaires ou dans un café pour les élu(e)s n'exerçant plus de mandat. Chaque entretien a été enregistré avec l'accord de l'interviewé(e). Le matériau brut de la présente recherche est donc constitué de près de trente heures d'enregistrement. Un matériau dont l'analyse pourrait être encore approfondi dans le cadre d'un temps d'étude plus long qu'une année de Master et qui pourrait être prolongé par une comparaison avec une autre grande collectivité, dans une autre région française, ou avec des collectivités du milieu rural, ou de d'autres pays européens par exemple.

³⁰<http://www.leparisien.fr/politique/interactif-portrait-en-chiffres-du-nouveau-senat-29-09-2014-4173787.php>

³¹ BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain, Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La découverte, 2010, 331 pages

Ces élus rennais sont des partisans divers, de droite, de gauche, ou non partisans, se revendiquant alors de la société civile. Ils ont été élus à une vingtaine d'années, ou une trentaine d'années, de 1977 à 2014. Ils sont des femmes et des hommes aux profils plus ou moins variés, nous le verrons dans notre développement. Un tableau descriptif et récapitulatif de ces entretiens est situé en annexe.

L'annonce du plan

Le présent mémoire comporte deux parties. Rappelons la problématique directrice, définie au cours de cette introduction : dans quelle mesure les facteurs récurrents à la prise de responsabilité politique des jeunes se reproduisent-ils de génération en génération et pourraient inspirer demain une politique participative de jeunesse renouvelée ? La première partie, intitulée *La socialisation politique des jeunes élus* vise l'identification des différents espaces ou agents de socialisation politique³² dans les parcours biographiques des élu(e)s interviewé(e)s. Les questions des phénomènes de générations et de la reproduction, et les profils type parmi les élus de chacune des équipes municipales, renouvelées, accompagneront l'analyse de l'ensemble de cette première partie. La seconde partie, intitulée *Les enjeux d'une politique de jeunesse qui favorise la prise de responsabilité des jeunes* vise une mise en perspective des facteurs identifiés pour leur déploiement demain dans une logique d'émancipation et de renouvellement facilitée. Une référence aux différentes politiques publiques de jeunesse accompagnera le développement de propositions pour une politique publique de jeunesse d'émancipation citoyenne renouvelée.

³² Philippe BRAUD souligne les milieux de socialisation et les agents de socialisation. Les milieux de socialisation sont les communautés sociales structurées au sein de laquelle opère l'activité d'inculcation (la famille, l'école, les médias). Les agents de socialisation sont les individus qui exercent un rôle d'inculcation.

CHAPITRE 1 - LA SOCIALISATION POLITIQUE DES JEUNES ELUS

L'analyse des parcours biographiques d'élus rennais dans plusieurs mandats permet d'identifier des facteurs récurrents à la prise de responsabilité politique. D'une génération à l'autre, des profils types d'élus se retrouvent et des facteurs types se reproduisent. On appelle un facteur, un déterminant personnel et / ou environnemental qui favorise la prise de responsabilité politique d'un jeune quel qu'il soit. Nous retiendrons les facteurs les plus soulignés dans les récits de vie des élu(e)s interviewé(e)s. Certains s'avèrent réguliers dans les profils de ces élus, engagés dans un premier mandat avant 40 ans. Seule l'analyse comparative d'élus, engagés dans un premier mandat après 40 ans, permettrait de vérifier s'il s'agit de facteurs spécifiques à la prise de responsabilité globalement, ou particulièrement spécifiques à la prise de responsabilité au début d'un parcours d'adulte.

J'ai fait le choix d'une méthode à partir de l'analyse de parcours biographiques. Le présent essai de recherche est donc à la croisée de plusieurs disciplines scientifiques : la sociologie et la psychologie pour cette première partie. La sociologie et les sciences politiques pour le second chapitre qui suivra. En psychologie, Julian ROTTER définit en 1954³³ le concept de *locus of control*. Julian ROTTER conceptualise le fait que les individus diffèrent dans leurs appréciations de ce qui détermine leur réussite à une étape, de ce qui leur arrive dans un contexte donné, de ce qui influence le cours de leur vie. Il s'agit de définir la tendance que les personnes ont à considérer que ce qui leur arrive est le résultat de leurs actions personnelles ou que c'est le fait de facteurs externes sur lesquels ils n'ont eu que peu d'influence, leur environnement par exemple. Les individus qui présentent leur performance ou leur sort comme dépendants surtout d'eux-mêmes ont un *locus de contrôle* dit interne ; ceux au contraire qui présentent ce qui leur est arrivé par des facteurs extérieurs, hors de leur influence, ont un *locus de contrôle* dit externe. Julian ROTTER distingue donc deux types de croyances. Il définit d'un côté, les croyances internes qui désignent le comportement ou les attributs de l'individu comme étant à l'origine d'une étape et, de l'autre, les croyances externes qui désignent les facteurs environnants comme facteur causale de la situation vécue. Selon Philippe BRAUD³⁴, la socialisation politique

³³ ROTTER J., *Social learning and clinical psychology*, New-York, Prentice-Hall

³⁴ BRAUD P., *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2014, 659 pages

désigne le "*processus d'inculcation des normes et valeurs qui organisent les perceptions par les agents sociaux du pouvoir politique (dimension verticale) et des groupes de références (dimension horizontale)*". Deux types de socialisation politique peuvent être distingués : la socialisation primaire (initiale - elle concerne les enfants et les adolescents) et la socialisation secondaire (continue- elle concerne les adultes). Nous analyserons dans ce premier chapitre, les éléments de socialisation primaire des élu(e)s rennais(e)s interviewé(e)s.

Les jeunes rencontrent le fait politique par différentes sphères, dans différents temps et sur différents espaces. Leur apprentissage de la citoyenneté se fait d'abord dans leur famille, puis très rapidement à l'école. Ils sont amenés à découvrir les institutions et rencontrer des élus locaux de façon plus ou moins importante selon l'environnement où ils grandissent. Ces temps de sensibilisation au politique influenceront sur leur représentation de la fonction d'élu et donc sur leur envie de prendre des responsabilités politiques. Les mouvements d'éducation populaire interpellent régulièrement les pouvoirs politiques pour les soutenir et orienter leurs politiques publiques dans la promotion de l'engagement des jeunes, convaincus que le renouvellement est capital pour évoluer en intelligence et faire société. La prise de responsabilité politique des jeunes est alors plus recherchée, voire même préconisée par ces mouvements, que la simple participation à la cité. On parle de socialisation pour qualifier ce processus au cours duquel un individu apprend, intériorise les normes et les valeurs de la société, et construit son identité sociale. Et on parle de socialisation politique lorsqu'on aborde plus précisément les mécanismes de formation et de transformation des systèmes individuels de représentations, d'opinions et d'attitudes politiques. La socialisation politique est le résultat d'une contrainte imposée par des agents sociaux (la famille ou l'école) mais aussi d'une interaction entre l'individu et son environnement. Dans cette première partie d'un second chapitre sur les enjeux de la prise de responsabilité politique des jeunes, nous montrerons par quels agents sociaux se déclinent la socialisation politique dite primaire, puis nous soulignerons quels sont les éléments qui renforcent ou non cette socialisation (la découverte des institutions et des élus, en direct ou via les médias, et l'éducation populaire) et donc un intérêt pour le politique des jeunes adultes. Annick PERCHERON, sociologue, a montré que le processus de socialisation "*donne aux individus la matière profonde de leurs perceptions, de leurs représentations, de leurs attitudes. Elle les aide à construire le fond de carte sur lesquels viendront s'inscrire avec des contenus différents, des reliefs différents, les événements*

*successifs*³⁵. Si l'identité politique se construit pendant l'enfance, elle évolue aussi tout au long de la vie, selon les événements affectant la vie des individus (mariage, insertion professionnelle, ascension sociale...) et des changements politiques (élections, nouvelles lois, guerres) qu'ils connaissent. Le processus de socialisation présente donc deux caractéristiques : il est interactif - les individus ne sont pas des récepteurs passifs - et il est continu - la socialisation ne s'arrête pas à la fin de l'adolescence.

Les facteurs identifiés à l'analyse des parcours biographiques des vingt-quatre élu(e)s rennais(es) interviewé(e)s sont présentés dans l'ordre chronologique de leur impact dans les étapes de vie des personnes vers leur prise de responsabilité politique. La famille et l'école participent davantage d'une sensibilisation à la chose publique et les engagements au sein des associations, des organisations syndicales étudiantes ou les partis influent eux davantage sur le potentiel futur acte de candidature. L'environnement familial d'abord est présenté comme le souvenir le plus ancien, l'école et la formation ensuite, puis les activités associatives, les éventuelles expériences syndicalistes lycéennes ou étudiantes après, et pour finir l'intégration d'un parti et la rencontre des figures politiques nationales et / ou locales.

A. La culture politique familiale, première sensibilisation à la chose publique

L'environnement familial est le premier espace de socialisation politique cité par les élu(e)s interviewé(e)s. Premier souvenir dans les parcours de vie, il incite, conforte ou légitime la prise de responsabilité politique par une culture de l'engagement.

Un parent, très engagé à l'échelle de sa commune peut participer de la socialisation politique d'un jeune. *"Mon père a été adjoint au maire de la commune. Il n'était pas encarté. Mais il était proche de la démocratie chrétienne. Je fréquentais donc la mairie, j'y allais parfois le soir après l'école pour l'y retrouver."*

"J'ai eu un poids familial avec un papa très engagé, directeur d'école, à l'amicale laïque, dans des associations de promotion de la lecture, très engagé dans la vie de la commune, qui du coup petit à petit emmène ses garçons participer à l'organisation de

³⁵ PERCHERON A., *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1997, 226 pages

manifestations et puis après on reste et on prend exemple sur ce papa qui est souvent parti en réunion, qui range les salles et organise des événements que ce soit un déjeuner où l'on donne un coup de main au service pour financer les sorties de l'école ou les lotos tout ça..."

Un(e) élu(e) raconte l'engagement important de son père, plus informellement, dans ses actes envers les autres ou dans la mise en acte de ses valeurs.

"Une posture professionnelle de mon père me marque. Il est prof. Et il donne des cours au prix cher à ceux qui peuvent les payer à leurs enfants. Il donne aussi des cours gratuits volontairement à ceux qui ne peuvent pas s'en financer pour compenser. Il assume ses idées, il le dit. C'est un prof craint et à la fois estimé."

Deux élus racontent l'engagement important de leur père au sein d'un syndicat.

"Dans ma famille on a toujours énormément parlé de politique. Mon père est délégué syndical, secrétaire général à la CFDT. Quand j'étais au collège je parlais beaucoup de cela avec mes potes. En 4ème - 3ème, on aimait aller dans des réunions politiques syndicales en cachette. De fil en aiguille, je m'engage en politique."

"Mon père s'est engagé essentiellement au syndicat SGEN CFDT, il était prof du supérieur. C'est quelqu'un qui s'est beaucoup engagé dans la gouvernance universitaire. Il est l'un des promoteurs de l'université Bretagne Sud. On vivait à Lorient."

L'engagement des parents dans les syndicats mais aussi dans la pratique de leur religion peut influencer.

"Je viens d'une famille plutôt militante. Mes parents ont été beaucoup engagés. Peu en politique. Beaucoup dans les syndicats et dans les mouvements d'Eglise. "

Les parents apparaissent pour certains comme des exemples à suivre.

"Mes parents me fixaient des limites mais étaient bien aussi aidant pour accompagner mon engagement. (...) Il y a l'exemple familial qui m'a plutôt poussé là-dedans."

Ils sont des exemples pour leur rythme d'engagement ou pour le parti qu'ils soutiennent aux élections.

"Mes parents étaient entrepreneurs et j'avais donc l'habitude de travailler tous les week-end. Je suis habituée à travailler tout le temps maintenant !"

"Mes parents voulaient que le parti socialiste gagne aux élections. Ce parti leur semblait plus enclin à faciliter l'intégration des étrangers."

"J'ai un souvenir, assez petit. Qu'est ce que c'est papa la différence entre la droite et la gauche ? La droite c'est pour les riches, la gauche elle aide tout le monde et donc aussi les pauvres. C'était une explication binaire. Ah oui c'est quand même mieux d'aider tout le monde et pour moi ça fait partie des transmissions et des valeurs d'une affirmation de gauche familiale."

Les lectures des parents peuvent aussi être identifiées comme des facteurs externes permettant une culture politique partagée.

"J'ai la culture Canard enchaîné, Charlie hebdo, Hara-kiri par les lectures de mes parents très tôt. Cela me construit d'un point de vue théorique."

La socialisation politique des jeunes se fait par la famille, l'école mais aussi les médias. L'exemple des journaux est évoqué au cours de quelques entretiens. Anne MUXEL explique par ailleurs dans ses travaux comment les enfants sont introduits à la politique aussi par le petit écran. *"Depuis tout petits, ils voient la politique s'afficher, se dire, s'animer, sur le poste lumineux qui occupe un coin plus ou moins valorisé de la maisonnée. Ils ont grandi au rythme biquotidien du journal télévisé, mettant en scène des figures familières et relayant le mouvement perpétuel des derniers développements de l'actualité. Ils ont assisté aux débats qui, au fil du temps, ont laissé de plus en plus de place à une vision de la politique conçue comme un spectacle. Ils ont en mémoire les soirées électorales et, lors des présidentielles, l'image du vainqueur, telle une apparition, qui envahit l'écran à 20 heures, suscitant commentaires enthousiastes, réprobateurs, ou indifférents de leurs parents et leurs proches."*³⁶ Les élu(e)s rennais(e)s interviewé(e)s évoquent en effet des souvenirs d'images télévisées au cours d'élection remportée ou perdue. Les médias et notamment la télévision influencent les représentations et donc les représentations politiques des jeunes. *"S'il a été prouvé par les travaux des politistes et des spécialistes en communication que la télévision ne fait pas l'élection, on ne peut écarter la réalité de son rôle dans la constitution des représentations de la politique. La télévision met en scène. Et de cette mise en scène, les jeunes retiennent nécessairement quelque*

³⁶ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

chose."³⁷ Anne MUXEL s'appuie dans son ouvrage "Avoir 20 ans en politique" sur les travaux sur la communication politique et la sociologie des médias de Thierry VEDEL³⁸. Elle précise comment *"la télévision fait toujours l'objet d'un usage sélectif. Les usagers n'en retiennent que ce qui va dans le sens de leurs orientations politiques préexistantes. (...) La télévision serait désormais régie par la tyrannie du temps court, le règne de la petite phrase et l'impératif du spectacle politique. En cela, elle serait responsable d'un "vidéo malaise", alimentant une crise de la représentation politique. Au fil du temps, ce malaise entretiendrait la défiance et le cynisme des citoyens. Quoiqu'il en soit, nous pouvons convenir que la facilité d'accès à l'information politique par la télévision ne provoque pas de réel sentiment de proximité politique, ni avec les responsables ni avec les institutions. C'est même plutôt contraire. Un fossé entre les citoyens et leurs élites ne cesse de se creuser. La situation est pour le moins paradoxale. Car si les jeunes ont de toute évidence accès à plus d'informations que par le passé, cela ne rend pas plus lisible à leurs yeux le paysage politique actuel. Cela ne leur permet pas de hiérarchiser les enjeux politiques, de différencier les discours. On atteint peut être là une limite du médium lui-même."*³⁹ La réalisation de documentaires ou fictions, leviers de socialisation politique, évoquant l'Histoire, les modalités et les enjeux de notre démocratie à destination des jeunes pourraient faciliter un renouvellement et de nouvelles prises de responsabilités d'un jeune public. Les petits écrans lumineux qui participent de la socialisation politique des jeunes sont aussi les ordinateurs ou tablettes très utilisées aujourd'hui. *"Les communautés virtuelles du Web, les échanges permanents qui se font au travers de Facebook, diffusent et entretiennent des codes de pratiques et de représentations se transmettant dans l'horizontalité des échanges entre pairs. Beaucoup d'informations y circulent, mais aussi de nombreux éléments d'identifications pouvant avoir des répercussions sur les identifications politiques elles-mêmes. Tout en héritant d'une culture politique, les jeunes cherchent à se démarquer des modes d'expression et de revendication du passé."*⁴⁰

³⁷ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

³⁸ VEDEL T., "Les médias, la communication et la science politique", *Cahiers français, La science politique*, n°350, 2009

³⁹ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

⁴⁰ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

L'environnement familial, facteur externe de prise de responsabilité politique peut aussi être plus largement d'autres adultes entourant, les grands-parents, amis, voisins...

Le parcours d'un parent ou grand parent peut être un exemple.

"Mon grand-père maternel a été maire au Maroc. Mes oncles ont été très engagés sous Hassan II, plutôt de façon marxiste. On en parlait à la maison et cela a sans doute forgé mes valeurs."

Ces adultes entourant transmettent des valeurs et une culture de l'engagement.

"Je ne suis pas née en France. Je suis une immigrée. Je suis arrivée en France dans le cadre d'un regroupement familial. (...) Ma mère est analphabète. (...) L'une de nos voisines, que j'appelais ma mamie française s'occupait beaucoup de nous. Elle était militante, non d'un parti, mais catholique de gauche. Une autre famille voisine était très pratiquante. Elle me fait découvrir la religion catholique. Et j'y suis accompagnée dans ma scolarité. Je découvrais avec elles la diversité, l'altérité. Elles m'ont amenée à la bibliothèque et au cinéma. Ma mamie française participait à des manifestations contre le FN. Elle avait des valeurs fortes de solidarité et me les transmettait."

L'environnement familial fait découvrir la politique par des moments de convivialité partagée ou des débats animés.

"Les repas familiaux du dimanche finissaient toujours pas des discussions politiques où l'on s'engueulait. Des gens de gauche ou des gaullistes. "

"En 97, je me souviens bien voir les copains de mes parents arriver avec des bouteilles de champagne à la maison pour fêter la victoire de Jospin."

La famille ou plus largement l'environnement familial agissent sur la culture du jeune qui s'engagera logiquement par habitude ou exemple. La famille est décrite comme motrice, facilitatrice ou protectrice dans le cadre des premiers engagements. Elle ne freine pas si ce n'est pour inciter à la priorité à donner aux études mais elle permet plutôt, par du temps donné ou des valeurs transmises.

La culture familiale est très évoquée par les élu(e)s rennais(e)s interviewé(e)s. Elle permet davantage une sensibilisation à la chose publique qu'une incitation à leur future candidature. Nous l'avons vu, elle permet l'exemple de l'engagement de parents mais aussi la transmission de connaissances, de médias (comme des journaux spécifiques), d'une culture politique finalement. Anne MUXEL montre comment la famille joue un rôle dans

la transmission politique. *"La famille est un terrain de l'aventure démocratique. Instance d'éducation, lieu d'échanges et de discussions, réceptacle de la médiatisation politique, elle forge de façon très précoce les principaux repères politiques et les grandes orientations idéologiques. L'enfant sait reconnaître très tôt, non seulement sa famille, mais aussi une famille politique. Il en a très vite une connaissance sensible et affective, qui le rend capable de classer les bons et les méchants et ceux que l'on aime et ceux que l'on n'aime pas dans son environnement affectif immédiat* ⁴¹. (...) *La famille fournit de facto aux enfants une cartographie originelle des premières balises pour entrer progressivement dans le monde de la politique. Elle véhicule des systèmes de valeurs et, de manière plus ou moins intentionnelle et cohérente, façonne des cultures politiques.*"⁴²

La culture politique familiale est la première sensibilisation des jeunes. Son degré d'explicitation influe aussi sur le degré d'intérêt futur du jeune sensibilisé. *"Plus ces cultures sont explicites, visibles, et exemplifiées, plus les chances de leur transmission sont effectives. Ainsi, lorsque que les parents sont politisés, informés, lorsque leurs discussions et leurs commentaires au sujet de la politique interviennent fréquemment dans la vie familiale, lorsqu'ils témoignent de fortes convictions et que leur choix sont clairement affichés et revendiqués, l'héritage politique se trouve d'autant facilité et renforcé. (...) Mais lorsque les parents apparaissent peu politisés, peu disert à ce sujet, et peu affirmés dans leurs propres choix partisans et électoraux, les voies de la transmission sont moins assurées et plus sinueuses*"⁴³.⁴⁴

La transmission, si elle a lieu, n'est pas toujours une reproduction. *"On peut s'inscrire dans un héritage de gauche ou de droite sans adopter à l'intérieur de chacun de ces deux camps les mêmes positionnements, et par exemple voter pour des forces politiques différentes de celles qui sont choisies par les parents. Ainsi, 43% des français reconnaissent ne pas voter comme leurs parents, les femmes, en nombre encore plus*

⁴¹ Annick PERCHERON a fait passer des enquêtes au cours desquelles elle interrogeait les enfants sur leurs premiers choix et orientations politiques en termes de "j'aime / j'aime pas" et a montré combien ceux-ci sont formés de très précoce. PERCHERON A. *L'univers politique des enfants*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1974, 264 pages

⁴² MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

⁴³ PERCHERON A., *La socialisation politique*, Paris, Armand Colin, 1993, 226 pages

⁴⁴ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

important que les hommes (48% contre 39%), et ce dans une même proportion à gauche qu'à droite⁴⁵. Enfin l'héritier potentiel peut aussi très tôt se détacher de l'univers politique familial et marquer des ruptures plus ou moins rédhibitoires, voire rejeter le camp politique parental et choisir le camp opposé⁴⁶. La transmission, si elle doit avoir lieu, est toujours l'objet d'une négociation. Et le temps de la jeunesse, plus que tout autre âge de la vie, est un temps où cette négociation revêt un enjeu supplémentaire : le détachement de la dépendance familiale et l'affirmation d'une identité autonome. C'est dans ce cadre que s'arbitrent les premiers choix politiques effectifs au seuil de la vie adulte. Entre héritage et affirmation de soi. Entre affiliation et expérimentation."⁴⁷ Anne MUXEL montre par là que la socialisation politique peut suivre deux logiques concurrentes : une logique d'identification par laquelle les individus intègrent essentiellement les normes et les valeurs politiques des générations passées et une logique d'expérimentation par laquelle les individus font œuvre d'une relative autonomie vis à vis des générations passées et de novation en matière de normes et de valeurs politiques⁴⁸. "La transmission politique dans la famille opère au travers d'une double contrainte : le besoin d'affiliation et la revendication d'autonomie. On doit la considérer à partir de ce paradoxe apparent. Le rapport que les nouvelles générations nouent à la politique témoigne à la fois d'une forte continuité idéologique intergénérationnelle et d'une marge d'innovation en matière d'expression politique. La socialisation politique opère au sein de cette tension entre le renforcement d'une forme d'aliénation affective et un processus d'autonomisation normative et sociale."⁴⁹

Toutes familles transmettent donc un premier rapport au politique. Cependant cette socialisation politique n'est pas la même pour tous. Elle diffère notamment de façon importante selon le niveau social des individus. "Le contexte sociologique n'est pas sans incidence sur la reconnaissance d'un legs politique parental. Le niveau de diplôme crée une ligne de fracture assez discriminante. C'est dans les milieux les plus diplômés que la

⁴⁵ Enquête CSA, février 2007

⁴⁶ MUXEL A. Chroniques familiale d'un héritage politique et religieux", *Cahiers internationaux de sociologie*, vol LXXXI, 1986

⁴⁷ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

⁴⁸ MUXEL A., *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, 192 pages

⁴⁹ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

revendication d'une affiliation politique est la plus affirmée⁵⁰. C'est aussi dans les milieux les plus privilégiés socialement et culturellement que l'on parlera le plus de politique en famille. Si l'on hérite de politique, ce n'est donc pas de la même façon. On peut hériter d'un plein ou d'un trop creux. L'héritage parental peut être aussi incohérent ou contradictoire. Il peut alimenter une mémoire active ou rester enfermé dans l'oubli. Dans certaines familles, la fonction de transmission d'une "mémoire archéologique", entretenant de véritables mythologies politiques sur plusieurs générations, peut façonner des identités familiales durables, tandis que, dans d'autres, l'oubli vient coiffer le silence ou recouvrir peu à peu une indifférence à l'égard de la politique⁵¹.⁵²

La culture politique familiale participe de la socialisation politique primaire des jeunes et ainsi de leur intérêt futur pour le politique et de leur volonté d'une prise de responsabilité en lien. Elle est un levier qui peut être renforcé par toutes les actions de démocratie locale ou de fabrique citoyenne développée à l'attention de tous les citoyens, et donc notamment des parents. Nous y reviendrons dans le second chapitre.

B. L'école, faible terrain pour la formation au politique

La scolarité apparaît aussi comme un facteur externe cité par les élu(e)s interviewé(e)s. Elle fait découvrir une forme d'engagement citoyen à l'école par les représentations des délégués élèves. Un engagement qui peut parfois être freiné par des parents qui craignent une non priorité donnée à la scolarité en elle-même.

"Mes parents n'ont pas voulu que je prenne trop de responsabilité à 17 ans parce qu'il y avait le bac et qu'ils ne voulaient pas que je n'ai plus assez de temps pour réviser. (...) J'ai été délégué de classe pendant toute ma scolarité mais mes parents m'ont interdit de me présenter en classe de terminale parce qu'ils ne voulaient pas que ça me prenne trop de temps. Je n'étais pas sur un niveau scolaire apparemment suffisant pour eux. En même temps, ils avaient raison, j'ai redoublé. J'ai été malgré tout avant la terminale,

⁵⁰ MUXEL A., *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, 192 pages

⁵¹ MUXEL A., *Individu et Mémoire familiale*, Paris, Hachette, 2000, 226 pages

⁵² MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

délégué élève, au CVL⁵³ de mon lycée et au Conseil régional jeunes⁵⁴. J'ai été partout où je pouvais aller en fait. J'avais eu tout ça et mes parents trouvaient qu'il n'était donc pas nécessaire que je sois dans le bureau de l'association du lycée."

Tous ne vivent pas cette expérience de représentation à l'école et, s'ils la vivent, tous n'en gardent pas le souvenir d'un impact important sur leur capacité ensuite à prendre des responsabilités. C'est un élément rarement évoqué spontanément au cours des entretiens. Je pose donc la question en fin d'échange quand ce type d'engagement n'est pas cité.

"J'ai été délégué élève une fois ou deux mais je n'en ai pas tellement de souvenir. Je n'ai pas trop accroché sur ce type d'engagement."

"J'ai été déléguée élève oui. Tout le temps. Mais ça s'arrêtait là. Ca n'avait pas une portée d'engagement si importante dans les faits."

Les élu(e)s interviewé(e)s ont pour beaucoup fait le choix d'une formation en lien avec les sciences économiques, sociales, politiques, le droit. Les similitudes de leurs parcours participent d'une composition non suffisamment représentative pour les médias ou même les citoyens. Ces élus expliquent porter un intérêt particulier au fonctionnement de la société et faire donc ce choix ou être incités à prendre cette voie qui ne pourra selon les dires de leur entourage familial ou scolaire que leur ouvrir des portes.

"Au lycée, j'ai choisi la filière économique et sociale. Ce n'était pas un hasard. Je voulais comprendre l'actualité. Un professeur nous permettait d'avoir des temps de débat dans le cadre de la matière ES⁵⁵. "

"J'ai fait une fac de droit et sciences éco. Par rapport à cette approche de la culture générale. Je ne voulais pas devenir juriste. J'ai donc non pas choisi du droit pur mais plutôt l'AES⁵⁶. Le journalisme m'intéressait mais j'avais l'impression que ce n'était pas pour moi. (...) J'ai eu un complexe de classe vis à vis des camarades qui m'entouraient."

⁵³ Le Conseil de la Vie Lycéenne est le lieu où les lycéens sont associés aux décisions de l'établissement. Les lycéens élus y représentent les élèves de leur établissement.

⁵⁴ Le Conseil Régional des Jeunes regroupe en Bretagne 83 tandems de lycéens et apprentis engagés dans un exercice concret de citoyenneté. Elus par leurs pairs pour deux ans, ils mettent en place durant ce mandat un programme d'actions au service des jeunes bretons. D'autres régions proposent aussi un conseil régional des jeunes, les modalités d'élection et de vie statutaire de l'instance diffèrent parfois d'un territoire à l'autre.

⁵⁵ Economique et Social

⁵⁶ Administration Economique et Sociale

Faire une école de journalisme me paraissait impensable. J'ai fait ensuite une faculté de sciences politiques."

"J'ai fait sciences po parce que je ne savais pas quoi faire et on m'avait dit que cela m'ouvrirait beaucoup de portes."

"Le fait de faire un IEP était inscrit dans mon parcours depuis toute petite."

La formation en sciences politiques est majoritairement celles des élu(e)s interviewé(e)s. Les Instituts d'Etudes Politiques sont pour autant désignés comme ne facilitant pas l'engagement jeune, parallèle ou à court terme, mais l'incitant bien à moyen ou long terme.

"J'ai été très aidée par des camarades de sciences po qui m'encourageaient à militer et me transmettaient des cours. Il faut savoir qu'à sciences po quand on fait ce choix d'un engagement politique actif tôt, on est black-listé. Aujourd'hui il y a des profs de sciences po qui se gargarisent d'avoir des étudiants qui sont devenus maire de Rennes ou vice-présidente de Rennes Métropole mais j'en ai souffert de ce choix dans les faits."

"A Sciences po, on m'a formulé une attente, on est accueilli en entendant que nous allons être formés pour être les dirigeants prochains du territoire. C'est formulé et à partir de ce moment là, tout se décline. Mais ce discours est rarement formulé. On demande plutôt aux jeunes dans d'autres formations mais c'est quoi ton projet ? Je n'aurais moi même pas su y répondre mais on ne me l'a pas demandé parce que j'étais dans une école, on savait pour moi ce que je deviendrai. Edmond HERVE fait cela aussi en 2001. J'attends de vous que vous soyez la succession."

L'école est un milieu de socialisation politique pour les jeunes. Elle n'est pas partout la même (rurale ou urbaine par exemple). Elle participe d'un processus de socialisation par le contenu de ses programmes scolaires (l'Histoire, l'instruction civique, les sciences économiques et sociales, la philosophie) et par l'apprentissage de la participation en son sein (l'élection des délégués élèves pour exemple principal). L'éducation civique a bien été évoquée par les élu(e)s rennais(e)s interviewé(e)s. Néanmoins, elle n'est pas reconnue comme un facteur très important d'engagement et encore moins de prise de responsabilité politique. Penchons nous sur cette mission pourtant de l'école de la République depuis Jules FERRY. L'enseignant est donc un agent de cette socialisation politique. Son rôle est conditionné par des logiques institutionnelles puisqu'il est à la fois le représentant de la société ou du ministre de l'Education. Mais qu'est-ce que l'apprentissage de la citoyenneté à l'école ? La mission de l'Ecole républicaine a d'abord été de former à l'usage de la raison et

de développer des esprits critiques pour assurer une unité de la Nation. Toutefois cette première mission a évolué : l'école qui *"était censée former les citoyens de demain (...) suscite désormais des attentes au présent."*⁵⁷ Anne BARRERE et Danilo MARTUCCELLI ont distingué, pour conceptualiser l'école comme espace de socialisation, quatre attributs du citoyen :

1. l'appartenance à une communauté politique ; *"Cette condition indispensable trace une frontière entre ceux qui sont dedans et ceux qui sont dehors. Leur appartenance commune fonde, d'une certaine manière, une empathie implicite parmi les citoyens."* Il y a ce qui est commun et participe de l'identité du citoyen à l'école : une histoire, un langage, des valeurs...
2. le sens du civisme ; *"C'est autour de cette qualité que se sont centrés la plupart des textes philosophiques, qui insistent depuis l'Antiquité classique non seulement sur les connaissances nécessaires pour exercer sa tâche de citoyen mais aussi, et surtout, sur les vertus qu'il doit avoir : probité, patriotisme, dévouement au bien commun. Dans la tradition républicaine, le rôle de l'école a toujours été prépondérant dans le maintien du civisme, mais le thème est redevenu aujourd'hui central, non seulement avec le renouveau de la philosophie politique, mais aussi suite à une série d'études critiques sur la crise de l'engagement politique."*
3. la possession de droits ; *"L'histoire sociale de la citoyenneté politique n'est d'ailleurs, dans les temps modernes (...) que l'extension progressive du statut juridique de citoyen à travers l'octroi de divers droits dans de nouveaux domaines. D'abord, des droits civils (droits nécessaires à la liberté individuelle, liberté de pensée, de parole, de croyance, droit à la propriété), ensuite des droits politiques (droit de participer, notamment par le biais du suffrage universel, à l'exercice du pouvoir politique), enfin, des droits sociaux (participation au bien-être économique d'une société)."*
4. la qualité d'acteur social ; *"La citoyenneté est enfin la capacité réelle dont font preuve les individus pour participer à la chose publique. Faculté qui exige une intelligence pratique (et non seulement discursive) du politique et surtout la capacité de peser véritablement sur les décisions prises. Cette dimension passe*

⁵⁷ MARTUCCELLI D., BARRERE A., *La citoyenneté à l'école : vers la définition d'une problématique sociologique*, 1998, Volume 39, Numéro 39-4, Pages 651-671

alors très souvent par l'existence d'actions collectives grâce auxquelles les citoyens infléchissent les données sociales en accord avec leurs intérêts et leurs représentations. Mais elle renvoie aussi à l'existence d'un espace public où les individus, grâce aux débats, parviennent à dégager des positions communes." Ce dernier attribut du citoyen met en jeu sa participation réelle, effective, à la vie publique et politique. Cette participation exige tout autant des compétences politiques que l'existence d'une arène dans laquelle la voix du citoyen puisse se faire entendre.

Ces distinctions permettent d'étudier l'articulation du modèle de la citoyenneté aux pratiques quotidiennes en vigueur dans les établissements scolaires. Pour chacune de ces dimensions, il est possible de repérer des champs d'action de l'école. Anne BARRERE et Danilo MARTUCCELI⁵⁸ soulignent le développement du "*rôle des élèves en tant que membres de l'établissement scolaire*". L'apprentissage du civisme constitue sans doute le terrain d'action politique de l'école le plus explicite : l'éducation civique est désormais obligatoire pour la totalité des élèves et les directives ministérielles à ce sujet sont sans équivoque : il s'agit d'inculquer à l'élève le respect, le sens de la vie commune et de ses règles, les valeurs démocratiques, les institutions et leurs pratiques⁵⁹. Les enseignements d'éducation civique portent principalement sur les droits civils et politiques. Toutefois les espaces dans lesquels les élèves peuvent faire valoir ces droits sont encore très réduits au sein des établissements scolaires. Le droit de délégation est souvent seulement un droit de présence au conseil de classe et les mécanismes de justice scolaire (comme les voies de recours et les instances décisionnelles) restent ignorées des élèves⁶⁰. L'école qui "*se veut le berceau de la citoyenneté, tout en restant à l'abri de toute pratique citoyenne*"⁶¹ présente donc un paradoxe. Elle s'est fixée de former des acteurs aptes à s'engager politiquement et à prendre part au débat démocratique mais la place politique de ses élèves est réduite en

⁵⁸ MARTUCCELI D., BARRERE A., La citoyenneté à l'école : vers la définition d'une problématique sociologique, 1998, Volume 39, Numéro 39-4, Pages 651-671

⁵⁹ COSTA-LASCOUX J., « La formation du futur citoyen au collège », Ville Ecole Intégration, 1999, n°118

⁶⁰ STEFANO A., FABRE-CORNALI D., 1996, "Les connaissances civiques et les attitudes à l'égard de la vie en société des collégiens", *Les Dossiers d'Éducatifs et Formations*, n°77

⁶¹ MARTUCCELI D., BARRERE A., La citoyenneté à l'école : vers la définition d'une problématique sociologique, 1998, Volume 39, Numéro 39-4, Pages 651-671

son sein même. François GALICHET, sociologue, définit trois modèles d'éducation à la citoyenneté⁶².

1. Il qualifie le premier modèle de mimétique. Un modèle fondé par les discours pédagogiques sous la III^{ème} République. Il présente les connaissances et compétences transmises par l'école aux élèves comme des bases pour une indépendance intellectuelle et matérielle et pour l'exercice d'une citoyenneté. L'enseignant transmet toutes les qualités attendues du bon citoyen présenté comme un modèle aux élèves.

2. Le second modèle est analogique. Modèle de l'éducation nouvelle et populaire, il propose de "*transposer, à l'échelle de l'enfant, les structures et institutions de la démocratie moderne, afin d'en faire pour lui des objets susceptibles, comme tout objet, d'expérimentation, de manipulation et de transformations plus ou moins systématiques*".⁶³ L'école devient alors un lieu régi par les règles de la société. L'idée est alors de favoriser la citoyenneté à l'école pour préparer les élèves à exercer leurs droits et leurs devoirs futurs de citoyens dans la société politique.

3. Enfin le dernier modèle est qualifié de réaliste. Il présente l'idée selon laquelle l'enfant est "*entendu non plus comme individu singulier, mais comme collectif, (il) n'est plus seulement un futur citoyen, (mais) exerce dès à présent une part de la citoyenneté*"⁶⁴. Le jeune est donc confronté à la réalité sociale, l'altérité pour lui permettre de fonder une citoyenneté qui exprime le sens de la communauté. L'enseignant transmet alors aux élèves le réel, dont son injustice et sa discorde, par une confrontation directe aux travers de rencontres, visites, lectures de presse, ou apprentissage de l'analyse critique des discours médiatiques. Au cours de l'enquête de terrain du présent essai de recherche, un(e) élu(e) interviewé(e) explique participer à ce type de modèle d'éducation civique : "*A la mairie, on reçoit des classes avec un échange avec un élu. Je présente mon parcours.*" L'école par l'organisation de temps de classes de découverte, classe de ville ici, pour découvrir les institutions et les représentants politiques, participe de la socialisation politique des élèves. Ces rencontres sur le temps scolaire peuvent participer d'une proximité avec les responsables politiques locaux et ainsi du renouvellement et de la future prise de

⁶² GALICHET F., *L'éducation à la citoyenneté*, Paris, Anthropos, 1998, 202 pages

⁶³ GALICHET F., *L'éducation à la citoyenneté*, Paris, Anthropos, 1998, 202 pages

⁶⁴ GALICHET F., *L'éducation à la citoyenneté*, Paris, Anthropos, 1998, 202 pages

responsabilité des jeunes. François GALICHET développe son raisonnement et l'intérêt de ce troisième modèle en montrant que l'école rate finalement sa mission socialisatrice quand elle fait de l'inégalité son problème en tant qu'institution et non comme un problème politique pour toute la communauté éducative et pour les élèves eux-mêmes. L'école est donc bien un lieu de socialisation politique pour tous les jeunes. De l'éducation civique à la pratique de la citoyenneté en son sein, elle a encore à évoluer pour former tous ses élèves à une future prise de responsabilité politique potentielle. Cécile BRACONNIER, professeur de sciences politiques, appelle à une forme très engagée de socialisation politique par l'école républicaine. *"Il revient à la République d'engager la lutte contre les très fortes inégalités politiques qui se transmettent aujourd'hui en héritage via les familles sans pouvoir être neutralisées ni compensées. Et l'école, comme ensuite l'université, sont les mieux placées pour alimenter au profit du plus grand nombre le terreau de l'engagement citoyen en offrant des clés de compréhension d'un monde aujourd'hui largement ésotérique, et la valorisation des premières formes qu'elle peut prendre."*⁶⁵ L'éducation civique si elle ne se traduit pas parallèlement par une citoyenneté active possible à l'école ne facilitera pas la socialisation politique des élèves et participera donc malheureusement au développement d'un apolitisme et d'une abstention des jeunes générations. Une politique d'éducation innovante en la matière, ou tout du moins une bonne application des orientations déjà définies et réaffirmées dans le cadre de la refondation de l'école récemment, pourrait constituer une composante d'une politique de jeunesse pour faciliter la prise de responsabilité politique des jeunes. Les acteurs des différents services de l'Etat, de l'Education nationale et de Jeunesse et Sport, ont à rassembler leurs forces, à croiser leurs orientations pour composer des politiques de jeunesse permettant le renouvellement et l'émancipation citoyenne des jeunes générations rapidement. L'école apparaît bien comme l'un des premiers terrains d'engagement possible par la représentation de délégués élèves pour peu ou la mise en débat, l'acquisition de connaissances économiques, sociales, politiques pour plus. Elle est davantage un espace de socialisation politique important pour les élu(e)s qui ont été étudiant(e)s en sciences politiques mais elle l'est peu pour les autres qui trouvent plus d'impact dans leurs activités péri ou extra scolaires.

⁶⁵ <http://www.lab-afev.org/celine-braconnier-lecole-a-un-role-de-socialisation-politique-a-jouer/>

C. L'éducation populaire, espace d'Histoire pour une implication politique

Le milieu associatif participe à l'engagement de jeunes. Il peut se faire dans des associations sportives, culturelles ou de façon plus militante au sein de mouvement altermondialistes, religieux, d'accès aux droits, d'expérimentations ou d'éducation populaire.

"Je suis mobilisé enfant, adolescent au sein d'un mouvement appelé Terre des hommes, un mouvement altermondialiste."

"J'adhère dès le collège au mouvement anti apartheid. Dans mes souvenirs, c'est la première fois que je prends une carte. Pour moi, ce mouvement là est un mouvement de masse. Et on est en fait trois dans mon département ! Dont un autre homme devenu politique d'ailleurs aujourd'hui."

L'engagement politique peut alors apparaître comme une activité parmi d'autres.

"J'ai beaucoup de hobbies. Je fais beaucoup de sport. Je donne des cours d'informatique. La politique fait partie de mes centres d'intérêt parmi d'autres."

"Je rédigeais un journal d'info locale, jeune, là où je vivais. Je ne sortais pas tellement. Ce qui m'intéressait c'était d'écrire des articles sur le lâcher de truites du dimanche par exemple. J'ai lancé plus tard mon propre journal local "l'hebdo qui parle de vous dans votre ville". Je faisais tout ! Les photos, les articles, la diffusion."

L'engagement associatif peut être composé de premiers pas dans des mouvements de jeunesse religieux.

"Ma mère était plutôt engagée dans les mouvements d'Eglise, on a fait beaucoup d'actions catholiques des enfants. Les jeunesses indépendantes chrétiennes⁶⁶. Moi-même j'ai participé, elle était aumônier du collège, puis du lycée. Moi même j'ai été dans les mouvements d'aumônerie. J'ai retrouvé dans ces mouvements d'Eglise des jeunes qui

⁶⁶ La JIC, Jeunesse Indépendante chrétienne est un mouvement chrétien de jeunesse, fondé en 1929 et reconnu par l'Eglise en 1935. Il s'inscrit dans la famille des mouvements d'action catholique. Alors que sont fondés différents mouvements de jeunes chrétiens pour les ouvriers, agriculteurs, étudiants ou marins, ceux qui ne sont pas de ces milieux créent la Jeunesse Chrétienne, JC, qui s'adresse aux jeunes issus de la bourgeoisie et des classes moyennes. La JC est la JIC, Jeunesse Indépendante Chrétienne pour regrouper aussi les travailleurs indépendants qui se joignent à l'organisation ensuite. La JIC est composée de plusieurs équipes de jeunes à travers la France. Le but est créer du lien entre eux, avec l'aide d'aumôniers. Ils planifient des forums et des camps d'été.

me ressemblaient - hors du fait qu'ils étaient tous de droite ! - on était plutôt de très bons élèves, cinq ou six, on ne s'est pas quitté de tout le lycée et on a eu beaucoup de réflexion collective sur l'engagement dans ces mouvements là. Avec plutôt des jeunes qui se préparaient à prendre des responsabilités parce qu'on avait tous un très bon niveau scolaire. C'était les grandes écoles parmi nous, polytechnique, sciences po... C'était très préparatoire."

Cet engagement associatif peut prendre déjà des formes de prises de responsabilité politiques associatives.

"Je fédère l'asso étudiante que je crée à une fédération, la Ligue de l'enseignement ⁶⁷. J'en deviens administrateur car ils veulent rajeunir leur instance justement !"

L'engagement associatif permet de développer des connaissances sur des sujets divers d'actualité et des compétences au débat, au montage de projet, à la formation des autres.

"J'ai milité quand je suis devenue parent dans le domaine de la périnatalité. Sur les questions du choix et des frontières du médical, des pratiques profanes. J'ai monté alors des projets importants, créé des formations. J'ai monté un collège avec des proches. Ces démarches de montage de projets associatifs m'ont montré que tout se jouait au niveau politique."

L'engagement associatif entraîne une participation active qui peut se traduire par le repérage d'un profil. Il amène alors à la candidature et à l'intégration à un parti politique ou pas.

"J'ai rencontré des acteurs politiques au cours de mes expériences associatives. Un élu m'a au cours d'un déplacement associatif questionné sur "Pourquoi pas devenir élue ?". Je me suis alors dit pourquoi pas et me suis interrogée sur quelle liste puisque je n'adhérais à aucun parti mais bien seulement à des associations. J'ai finalement conservé cette non adhésion à un parti et suis encore aujourd'hui une représentante élue

⁶⁷ La Ligue de l'Enseignement, depuis 150 ans, laïque et indépendante, "réunit des hommes et des femmes qui agissent au quotidien pour faire vivre la citoyenneté en favorisant l'accès de tous à l'éducation, à la culture, aux loisirs et au sport. Des centaines de milliers de bénévoles et plusieurs milliers de professionnels se mobilisent, partout en France, au sein de 30 000 associations locales et d'un important réseau d'entreprises de l'économie sociale. Tous y trouvent les ressources, l'accompagnement et la formation nécessaires pour concrétiser leurs initiatives et leurs projets. Tous refusent la résignation et proposent une alternative au chacun pour soi." Extrait de TOURNEMIRE P., La Ligue de l'Enseignement, Paris, Les essentiels de Milan, 2015, 62 pages

de la société civile. J'ai été surprise de l'intérêt porté à ma candidature. En effet, plusieurs partis m'ont proposé d'être une candidate de la société civile de leur liste."

Cet engagement hors de l'espace familial ou de l'école peut aussi prendre la forme d'un départ à l'étranger.

"J'ai passé plusieurs années à l'étranger, aux Etats-Unis notamment. Cela m'a apporté une réflexion bienveillante à l'égard de toutes les envies, projets des autres. Cela m'a apporté aussi du coup une notion d'empowerment⁶⁸."

Cet engagement associatif est présenté parfois comme un acte militant fort associé à une prise de position politique.

"J'ai milité en travaillant. J'ai tenu un bar associatif en Espagne. J'ai développé un savoir expérientiel et c'est ma légitimité à candidater. Je pense que c'est une vraie plus-value. Si je ne l'avais pas eu, il m'aurait manqué aujourd'hui dans mon parcours de jeune élue."

Pour autant, le milieu associatif apparaît aussi pour certains comme un espace peu propice à un engagement politique réel.

"Je n'ai pas participé à des actions d'éducation populaire jeune au cours de mon parcours. J'ai même plutôt eu une forme de défiance à l'égard de ces mouvements à un moment ; parce que j'ai eu le sentiment que c'était des associations sclérosées par de vieux bénévoles qui ne laissaient pas de place."

"J'avais le sentiment que l'engagement associatif c'est bien, c'est utile mais pour transformer le monde il faut s'engager politiquement."

Des élus locaux interviewés témoignent non pas d'avoir été socialisés au politique par l'éducation populaire néanmoins d'une nécessité d'une socialisation politique par l'éducation populaire.

"L'éducation à la citoyenneté il ne faut pas qu'on lâche. L'éducation populaire peut redonner confiance. La notion d'engagement est indispensable."

⁶⁸ "Dans les milieux de recherche et d'intervention anglophones, le terme « empowerment », qui signifie littéralement « renforcer ou acquérir du pouvoir », est utilisé abondamment depuis la fin des années 1970 dans des champs divers comme le service social, la psychologie sociale, la santé publique, l'alphabétisation des adultes ou le développement communautaire." Extrait de CALVES A-E., « Empowerment » : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement, in Revue Tiers Monde 2009/4 n°200, Paris, Armand Colin Dunod, 2009, 210 pages, p. 735-749

"Il faut encourager l'éducation populaire dans les structures de quartier."

L'éducation populaire apparaît aujourd'hui soit "has been", soit idéaliste. Elle naît par la volonté d'une société solidaire, juste et participative. Elle naît donc bien d'un propos politique, mais comme l'entendait Jean MACE, fondateur de la Ligue de l'Enseignement : *"Oui, la Ligue poursuit un but essentiellement politique, mais elle ne s'occupe ni de politique, ni de religion, elle ne s'occupe que de l'éducation au suffrage universel, non pour faire des élections, mais des électeurs, non pas pour faire des candidats, mais des citoyens."*⁶⁹ L'éducation du peuple est une préoccupation née avec les idéaux de 1789. Le siècle des Lumières voit s'affronter les forces laïques et confessionnelles et va s'affirmer comme la conquête de la liberté de penser et de l'éducation permanente. L'éducation populaire naît d'un propos politique, pour une ambition qui se définit aujourd'hui comme une référence théorique. L'éducation populaire milite pour une diffusion de la connaissance au plus grand nombre, pour que chacun s'épanouisse et agisse dans la société. En 1792, le Marquis de CONDORCET, député du Tiers-Etat, donne les bases de l'éducation populaire en présentant son rapport sur l'instruction à l'Assemblée législative⁷⁰. Ce rapport adressé aux conventionnels est innovant. Il affirme que l'instruction - alors largement réservée au clergé et à la bourgeoisie - doit être publique et s'étendre à l'ensemble de la population pour favoriser la promotion sociale et professionnelle de tous et qu'elle doit être aussi *"universelle, égale et complète que possible"*. Ce rapport n'a pas été suivi mais il formalise l'idéal d'une éducation pour le peuple qui restera dans les valeurs de la République naissante. L'année suivante, toujours à la Convention, le député Louis PORTIEZ plaide pour l'éducation de la jeunesse en la faisant sortir des murs de l'école, par les voyages, l'art, la découverte de la nature et des industries. Sur bien des points, son discours annonce une certaine façon d'appréhender le champ actuel des activités socio-éducatives et d'une éducation à la citoyenneté. Plus tard, Jean MACE, journaliste politique, s'engage dans l'action pour combattre *"l'ignorance du peuple"* qui se laisse opprimer. Il publie en 1866 *"Le Manifeste de la Ligue de l'Enseignement"* dans lequel il défend l'idée que seule la

⁶⁹ Jean MACE (1815 - 1894), pédagogue, enseignant, journaliste et homme politique français, fondateur de la Ligue de l'enseignement.

⁷⁰ Rapport et projet de décret relatifs à l'organisation générale de l'instruction publique, Présentation à l'Assemblée législative : 20 et 21 avril 1792, par Marie-Jean-Antoine-Nicolas CARITAT, Marquis de CONDORCET

formation des citoyens permet l'émergence de la démocratie et qu'elle est l'instrument de l'action politique. Il préconise une instruction gratuite, obligatoire et laïque qui ainsi ouvre à la raison et au progrès. Son appel est entendu par des milliers de personnes qui le plébiscitent et s'engagent dans le mouvement. Quelques années plus tard, en 1894, le scandaleux procès de l'officier israélite Alfred DREYFUS ⁷¹ interroge les Français. L'opinion se divise entre ceux qui invoquent les droits de l'homme, la liberté individuelle et la justice et ceux qui mettent en avant l'intérêt supérieur de la patrie et l'honneur de l'armée. Cette affaire favorise, par ricochet, le développement de la question sociale et d'une formation à la démocratie, qui se déploient avec vigueur dans les sociétés d'instruction populaire émergentes. Les confrontations entre une fraction du monde ouvrier et une bourgeoisie philanthropique s'épanouissent dans les universités populaires et les patronages. Au sortir de la seconde guerre mondiale, c'est au sein de deux courants idéologiques – le socialisme laïc et le christianisme social – que deux générations de militants défendent l'idéal de l'éducation populaire. La première est très marquée par le Front populaire. Elle s'investit dans un engagement associatif plutôt politisé. On peut citer les auberges de jeunesse, libertaires, pacifistes et internationalistes, la Ligue de l'enseignement qui mène son combat éducatif et laïque et les clubs socialistes Léo-Lagrange. L'accession à une vie culturelle et artistique plus riche prend plus tard une grande place. Le mouvement Peuple et Culture par exemple proclame en 1945 dans son Manifeste vouloir « *rendre la culture au peuple et le peuple à la culture.* ». Les maisons des jeunes et de la culture (MJC) seront longtemps emblématiques du travail d'éducation populaire, les toutes premières étant nées d'initiatives venues de la jeunesse elle-même. De plus, elles sont édifiées dans de très nombreuses communes et favorisent d'abondantes et diverses activités artistiques et socioculturelles. Le nouveau modèle d'éducation populaire n'est plus porteur d'enjeux politiques aussi puissants qu'auparavant. Surtout, l'éducation populaire a emporté son combat fondateur pour une éducation obligatoire, laïque et gratuite. Durant cette période, les activités socio-éducatives et socioculturelles, en s'instituant, s'autonomisent de l'éducation populaire, même si les animateurs les mettant en œuvre conservent certains aspects de ses méthodes éducatives et de ses formes d'engagement. Mais le public de l'animation est d'abord l'enfance et la jeunesse. La

⁷¹ Alfred DREYFUS (1859-1935), est un officier français victime, en 1894, d'une erreur judiciaire qui est à l'origine d'une crise politique majeure des débuts de la III^e République, l'affaire Dreyfus (1894–1906). Durant ces années de trouble, une large partie de l'opinion française se divise entre dreyfusards et anti-dreyfusards.

formation professionnelle et la relation salariale des emplois d'animation ont poussé doucement ce champ d'activités aux marges de l'engagement militant, de l'action alternative, de l'utopie créatrice. Aujourd'hui, cette éducation populaire est diverse mais on pourrait regrouper ses activités en quatre grandes idées :

1. Les activités complémentaires de l'école représentent le premier. Portées par les associations de jeunesse et d'éducation populaire, mais aussi par les services municipaux de la jeunesse, leurs ressources et leurs réglementations dépendent pour beaucoup des institutions publiques et des administrations.
2. La seconde idée du mouvement, l'éducation permanente, défend la formation tout au long de la vie dans le but d'une promotion collective ou personnelle, sociale et culturelle de la personne, au sein de la collectivité.
3. L'action culturelle : accession aux œuvres culturelles et démocratisation des moyens de production culturelle, représente la troisième idée.
4. Enfin, l'engagement dans la cité constitue la dernière.

Le militant d'éducation populaire questionne la société. L'éducation populaire essaie de mener des démarches citoyennes, de former des militants, de constituer des réseaux, de s'associer, d'agir sur les groupes. D'une certaine façon, elle ouvre le chemin aux pouvoirs publics qui peuvent se saisir des intuitions et des inventions qu'elle suscite et les instituer. Philippe LABBE, ethnologue et sociologue, appelle dans un article de l'Humanité en avril 2013 à l'éducation populaire politique : *"Tout un travail de pédagogie est à entreprendre, comme l'entendait Montaigne pour qui éduquer n'était pas emplir un vase mais allumer un feu. Contrairement à l'assommoir des médias qui ne parlent que de « compétitivité », « dette » et « croissance », la réponse à l'urgence sociale n'est pas économique mais éthique : réinventer avec la jeunesse et dans le projet politique le constat de Condorcet, éduquer pour édifier l'idéal républicain. Non que les gens soient analphabètes, comme en 1789, mais en addiction à la société du spectacle : de TF1 au tac-au-tac, de « people » à « tous pourris ». (...) Il s'agit donc de s'engager dans une éducation populaire politique. Pas plus ni moins que nous, adultes, la jeunesse n'est ni bonne ni mauvaise, n'a ni raison ni tort. Elle est un temps d'expérimentation, de construction. La condition, nécessaire mais non suffisante, d'une socialisation qui, des jeunes, en fasse des acteurs agissant sur le système et non des agents agis par le système, repose sur l'intergénérationnalité : même si nous, adultes, n'avons pas été, hélas !, les géants auxquels nous aspirions, il nous faut*

transmettre et, en les écoutant, leur permettre de grimper sur nos épaules pour voir plus loin. La recomposition politique est moins une affaire de parti que d'espaces de délibération intergénérationnelle : des racines de l'histoire de l'éducation populaire, des rameaux peuvent pousser. Entre le zapping affinitaire des réseaux sociaux où l'on s'égarer en divertissement et la discipline républicaine des "orgas" où l'individu (individuum : "qui ne se sépare pas") ne s'y retrouve plus parce que disjoint, il existe un interstice d'"agir communicationnel" et politique : que cent, mille universités d'éducation populaire politique éclosent..." L'éducation populaire et la vie associative apparaissent bien comme des lieux où les pratiques sont facteurs d'engagement politique, de prise de responsabilité. Ils permettent de par les méthodes et pratiques de faire de premières expériences d'expression, de montage de projet, de participation pour le collectif. Ils sont pour autant identifiés aussi comme des espaces qui demandent à retrouver une culture du renouvellement et du politique. Elles peuvent en effet accueillir en leur sein des acteurs non intéressés par le politique. Nina ELIASOPH, en étudiant les conversations quotidiennes au sein d'associations américaines, a montré une culture d'évitement du politique.⁷² Pendant deux ans et demi, elle a mené une enquête ethnographique dans trois types d'associations : des groupes de bénévoles, des clubs de loisirs et des collectifs d'activistes, implantées dans des villes de banlieue de la côte Ouest. Elle prend à revers les analyses dominantes sur l'espace public et les travaux quantitatifs sur la participation politique. Elle montre des citoyens soucieux du sort du monde, ni indifférents ni satisfaits, mais qui n'expriment ces préoccupations que dans les conversations les plus privées. Plus l'arène devient publique, moins le souci du bien commun paraît légitime et plus les citoyens semblent apathiques ou préoccupés uniquement de leur intérêt personnel. Un véritable "cycle d'évaporation du politique" apparaît alors. Même au cœur des mouvements les plus politiques de par leur Histoire, on peut trouver de plus en plus d'"évaporation" et donc de moins en moins d'agents de socialisation politique finalement. L'éducation populaire est peu citée au cours des entretiens de l'enquête du présent essai de recherche. Son Histoire en fait pourtant bien un média éminemment politique mais elle a peut être à refonder son image en ce sens auprès des jeunes générations.

⁷² ELIASOPH N., *L'évitement du politique - Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, 2010, 352 pages

D. Les organisations représentatives étudiantes, "berceau" de futurs élus

Le syndicalisme est un facteur d'engagement très important. Tous les jeunes qui y militent semblent prendre des responsabilités politiques par la suite que cela soit dans l'environnement professionnel, associatif ou politique.

"Et dès le lycée j'ai été très investi dans un syndicat lycéen. Et à la fin du lycée j'ai même commencé un peu à militer pour l'UNEF syndicat étudiant. A ce moment là je n'avais jamais envisagé que cela déboucherait sur une fonction d'élu à terme. En 15 ans c'est quelque chose qui est advenu mais qui n'était pas un objectif."

"Dans notre appartement de colocation, il y avait des banderoles de l'UNEF partout. C'était un peu un QG !"

Les jeunes militants y sont formés à comprendre les enjeux politiques de l'actualité qui les concernent et prennent des responsabilités progressivement au cours de leur activité au sein du collectif.

"J'ai rapidement dans l'UNEF pris des responsabilités à l'interne du mouvement comme président d'une section entre 2002 et 2004 donc dix ans avant mon premier mandat. Puis au sein du bureau national. J'ai été membre à ce titre du CNESER ⁷³. L'UNEF est une organisation syndicale très structurée politiquement. C'était une forme de formation politique."

Les militants syndicalistes sont souvent aussi des militants partisans. Certains syndicats sont plus proches de certains partis et incitent ou permettent des allers-retours d'engagement ou un engagement parallèle cohérent.

"Je me suis intéressé à un parti plus à gauche la LCR. Et il m'avait dit attention toi tu finiras à la gauche socialiste. Ce n'était pas tombé dans l'oreille d'un sourd et je suis allé voir qui ils étaient. Les jeunes à la gauche socialiste étaient en fait aussi les jeunes élus étudiants de l'UNEF. "

"J'arrive à Rennes. Déjà tu choisis ta mutualité étudiante. Moi évidemment je prends la MNEF. (...) Je deviens le dirigeant de la MNEF à la fac. Je participe aux clubs forums

⁷³ Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

de Michel ROCARD. Je suis au MJS et au PS. Je consacre plusieurs dizaines d'heures par semaine à mon engagement."

Ces premières expériences militantes ont déjà une forme très politique. Ils forment donc parfaitement à la prise de responsabilité politique.

"Je suis engagé au CEVU, au CA du syndicat étudiant. Je crée une association de services aux étudiants. Je découvre que le pouvoir local existe. Et plus tard j'ai appris qu'il était plus important sur beaucoup d'aspects que le pouvoir national."

"Je participe au mouvement DEVAQUET⁷⁴, générateur de l'arrivée au PS à 20 ans. Je suis dans le mouvement de grève de Beaulieu. Après la grève, à 300 dans une AG, ils décident de ne pas poursuivre parce qu'on n'est pas assez représentatif à 300. Je les trouve cinglés ! Je me fédère parce que je comprends que les syndicats et les partis ont eux un fonctionnement démocratique qui me convient."

L'engagement dans la représentation étudiante apparaît bien comme un facteur externe à la prise de responsabilité politique future. Il l'est déjà de par ses contenus, valeurs et formats de débat et d'interpellation. Les idées qui y sont défendues sont politiques, très en lien avec l'actualité et amènent à se pencher sur le fonctionnement des instances, des institutions, de la cité. Les syndicats accueillent, transmettent, forment et se renouvellent. Ils sont un espace précieux de par leur histoire et leurs méthodes de formation des futurs responsables politiques.

E. Les partis politiques, activateurs de premières candidatures

Les partis et les responsables politiques eux-mêmes sont des facteurs externes à la prise de responsabilité de jeunes élus. Les élu(e)s interviewé(e)s citent pour presque tous être marqués, touchés, incités par un propos politique national ou local à un moment de leur parcours d'engagement et décider alors de prendre des responsabilités politiques à leur tour.

⁷⁴ Le mouvement DEVAQUET est un mouvement étudiant et lycéen marqué notamment par la mort de Malik OUSSEKINE, en réaction au projet de loi Devaquet visant à réformer les universités françaises présenté en 1986 par Alain DEVAQUET, ministre délégué à l'enseignement supérieur et la recherche au sein du gouvernement de Jacques CHIRAC. Le projet prévoyait notamment de sélectionner les étudiants à l'entrée des universités, et de mettre celles-ci en concurrence. Très contesté en novembre et décembre 1986, il est rapidement retiré.

"J'ai des souvenirs de Michel ROCARD à la télévision aux élections législatives de 1978. J'ai 12 ans et il me donne envie de m'intéresser plus à la politique."

"J'explose à la victoire de MITTERRAND."

"Je trouve une continuité dans les propos de Michel ROCARD. Il sera un guide à titre de posture politique. Je suis très attentif à ce qu'il fait ou fait faire à ses clubs de réflexion. Auxquels je participe d'ailleurs. C'est une forme d'avant-garde constituée au sein de la société civile."

Des figures politiques nationales marquent et touchent davantage la jeunesse que d'autres et seront donc plus facteurs de vote, d'engagement et donc de prise de responsabilité future des jeunes.

"Les deux figures nationales qui font avancer la place des jeunes dans la politique ce sont Jospin et Martine Aubry. Jospin nous légitime comme il remplit ses scènes de meeting de jeunes et c'est très nouveau. Martine Aubry met des questions qui intéressent la jeunesse sur la table : l'Europe, l'écologie...Martine Aubry, nous parle, elle est un peu la marraine. Lionel Jospin nous légitime en tant qu'acteurs."

"J'ai une admiration incroyable pour MITTERRAND et en même temps du rejet par rapport à la manière de percevoir la dimension politique qui n'est pas la mienne. Sa gestion du pouvoir, du secret ne correspondent pas à un mode de pratique militante où pour moi les questions de vie associative, citoyenneté, éducation populaire sont substantielles et je ne les ressens pas du tout au moment où je prends conscience de mon appartenance politique. La figure de Lionel JOSPIN incarne la transformation sociale, la gauche concrète, l'évolution sociétale, dans le mandat 97-2002 tout y est pour moi."

Les politiques nationaux sont suivis par la télévision ou les journaux.

"Je n'avais pas l'opportunité d'adhérer à un parti politique comme les réunions étaient à 50 kms de chez moi. Je n'avais pas le permis sinon j'aurais adhéré plus tôt. Je m'étais du coup seulement déjà abonné à des newsletters dès la seconde ou la première."

"Je n'ai pas de relations personnelles avec des figures nationales, mais je les lis, je les écoute, je les regarde et je me dis bon sang mais c'est bien sûr !"

Les politiques nationaux attirent vers un parti et donc un engagement politique ensuite au local. Ou les politiques locaux peuvent aussi attirer vers un parti politique et donc une figure nationale.

"Pierre-Yves HEURTIN, Hubert CHARDONNET, Daniel DELAVEAU, Jacques COTREAU sont des guides du courant ROCARD. C'est une école de formation."

"Daniel DELAVEAU me projette pour prendre sa suite à l'échelle du canton. Je ne m'y serai pas projeter sans son incitation. Nous avons la même culture politique. Nous avons lu les mêmes journaux, il incarne les valeurs dans lesquelles j'ai été éduquée et il les met au service de la politique."

Il est possible de s'engager dès l'adolescence dans un parti politique⁷⁵. Des mouvements de jeunes permettent de militer avec d'autres jeunes et de prendre de premières responsabilités au sein d'instances jeunes.

"J'ai eu un parcours très militant. J'allais au parti socialiste à 16 ans. Avant quoi j'avais adhéré à des formations politiques plus d'extrême gauche."

"J'ai pris des fonctions de secrétaire général au MJS à Paris. Puis j'ai pris des fonctions au sein du parti socialiste."

Les jeunes militants d'un jeune parti sont les futurs militants du parti "père". Ils peuvent exprimer leur vision des prises de position de leurs aînés.

"Le mouvement des jeunes socialistes n'est pas toujours sur les mêmes lignes de position que le parti socialiste et c'est très bien."

Le parti politique est aussi un lieu de campagne politique. Ces participations militantes pour la victoire d'un projet porté par un(e) autre impactent l'envie d'une prise de responsabilité future.

"Ma 1ère élection c'est d'abord celle à laquelle j'ai participé pour quelqu'un d'autre. C'était en 2007 pour Ségolène ROYAL. A l'époque j'étais animateur fédéral MJS, j'étais en plus donc moteur. C'est ces moments là où tu apprends à connaître les réseaux MJS, PS. J'ai fait aussi les campagnes législatives, celle de Jean-Michel BOUCHERON."

"L'engagement politique dans le cadre d'une campagne est le premier le plus choisi, le plus volontaire. On ne s'y engage pas parce qu'on a le temps, parce qu'on nous le

⁷⁵ Il n'y a pas d'âge minimum défini par la loi pour adhérer à un parti politique. Un mineur peut donc être membre de n'importe quel parti politique s'il remplit les conditions d'adhésion à ce parti. Pour exemples, pour adhérer au Mouvement des Jeunes Socialistes, il faut avoir entre 15 et 29 ans et pour adhérer au Parti Socialiste, il faut avoir à minima 15 ans aussi. Pour adhérer au Mouvement des Jeunes Populaires, il faut avoir entre 16 et 29 ans.

propose, on s'y engage pour défendre une candidature. Là il y a un acte volontaire plus fort. Ce n'est pas seulement lutter contre les inégalités c'est à plus grande échelle participer à la transformation de la société via un parti politique."

Les partis peuvent ne pas être directement recherchés à la base et être finalement rencontrés pour les valeurs communes défendues, les personnes communes qui les composent.

"A l'université, j'avais envie de m'engager mais je n'ai pas tout de suite su où. Je ne voulais pas m'engager dans un parti alors que pourtant je partageais les valeurs du parti socialisme et le revendiquais. Je ne voulais pas aller à l'UNEF parce que trop proche du PS. On s'engage dans une asso Le manifeste contre le FN. Et je m'aperçois beaucoup plus tard qu'en fait ce manifeste a été initié par le Jean-Christophe CAMBADELIS, et donc par le PS ! J'y participe à des actions de formation militante. Je colle par cette participation des affiches contre le FN mais jamais des affiches pour le PS finalement. Je ne voulais pas aller plus loin politiquement. A l'époque, ça me donnait l'impression d'être des structures, l'UNEF et le MJS, à futurs politiques. J'avais envie d'être dans une certaine légèreté."

L'accueil des jeunes militants dans les partis se fait souvent via les secrétaires de section élus par les militants. L'intergénérationnel n'y ait pas toujours de fait évident.

"Je prends ma carte pour la présidentielle en 2006. Je me reconnais dans le discours de Ségolène ROYAL. Et j'ai du temps comme je suis au chômage. Je voulais m'engager pour apporter ma voix à Ségolène ROYAL, soutenir cette femme dans sa démarche. Je me suis bien intégrée à la section de mon quartier. Le secrétaire de section était jeune et il prenait le temps d'accueillir les nouveaux militants. Ce n'était pas toujours facile avec les vieux militants qui ne nous légitimaient pas parce qu'on était les militants à 20 euros."

Le militantisme au sein d'un parti politique est un facteur de repérage et d'invitation à la candidature important.

"L'appartenance à un courant insuffle une candidature. Ceux qui appartiennent à ce même courant au sein du parti et connaissent les règles incitent les plus jeunes à candidater quand ils ne le peuvent pas pour être représentés dans les différentes instances."

"Il me projette à cette responsabilité alors je me dis qu'effectivement c'est quelque chose de possible et je candidate."

Un(e) élu(e) interviewé(e) seulement exprime une forme de défiance vis à vis des partis politiques ne rejetant pour autant pas leur nécessité et l'intérêt de leur connaissance, d'une collaboration partagée.

"Je ne comprends pas la logique de parti. J'ai toujours milité pour des listes plurielles. (...) Il y a des lignes dans les parties. Je suis trop "chiant". Je ne peux pas m'intégrer à un parti et en respecter les règles. Il y a des cultures politiques trop fortes dans les partis. J'aime par contre travailler avec les partis en étant plus distante, en étant toujours dans le challenge de quelque chose à prouver."

L'entrée dans un parti politique peut se faire spontanément, sans héritage familial, sans engagement proche dans un syndicat ou une association proche et se développer malgré tout bien en une prise de responsabilité politique progressive en son sein.

"Après je suis arrivée à Rennes, sciences po. Je suis allée au parti socialiste parce que ça n'allait pas l'air d'aller bien du tout là-bas. Je voulais faire pour que cela aille mieux parce que j'avais plein d'idées. Mon arrivée n'a pas été simple. La fédération était assez fermée. Il y avait des courants et je n'y connaissais rien comme mes parents n'étaient pas dans le milieu politique. J'ai été happée par le mouvement des jeunes socialistes. Là j'ai vraiment trouvé pendant quatre ans un superbe terrain de jeux. J'y ai trouvé beaucoup de choses, du débat sur la réduction du temps de travail, sur le temps libéré, sur les emplois jeunes. Au même moment on parlait d'Europe. C'était très riche. Il y a eu la campagne de 95⁷⁶. Son émergence. Il fait confiance au mouvement des jeunes socialistes. Le premier qui l'avait reconnu c'était Michel Rocard quand le mouvement est créé. Et Jospin est le premier à donner des rôles aux jeunes dans sa campagne. On avait un côté pionnier qui était intéressant. On devenait aussi au local plus fort avec des structurations départementale et régionale. On montait vite en responsabilité dans ce mouvement là. Je suis devenue animatrice départementale de 1997 à 1998. Je suis partie parce que ça correspondait à la fin de ma scolarité. Je devais trouver du travail pour rembourser mon prêt étudiant. J'ai eu un concours administratif. Et je suis partie (...). Il

⁷⁶ La septième élection présidentielle de la Cinquième République s'est tenue les 23 avril et 7 mai 1995. Le parti socialiste fait campagne pour son premier secrétaire Lionel JOSPIN. Jacques CHIRAC, candidat du RPR (Rassemblement Pour la République) remportera l'élection au second tour face au candidat socialiste.

y avait des liens assez forts amicaux, politiques. On a vécu de belles aventures. C'était vraiment un mouvement. Il y avait de l'action collective vraiment. Je passais plus de temps à militer qu'aux études. J'ai cessé pour me concentrer sur le concours d'attaché territorial et l'avoiron. J'ai ré-adhéré plus tard quand je me suis insérée professionnellement (...). J'étais une militante de base. Je ne me projetais pas dans un mandat d'élue. Travailler dans l'administration publique territoriale c'était ça mon truc. J'ai été candidate à la fin de mes examens plus pour donner l'exemple parce qu'on avait négocié pour le mouvement des jeunes socialistes que les animateurs fédéraux soient tous sur la liste régional pour promouvoir notre secrétaire régional. La gauche n'a finalement pas gagné. "

"J'entre au parti socialiste à 20 ans. J'y rencontre Edmond HERVE. Je l'admire. Nous partagerons une forme de compagnonnage."

"J'ai un rapport viscéral au parti politique. J'ai conscience que mon parcours n'est pas très lié à mes compétences ou capacités personnelles mais bien à la confiance que m'accordent les militants socialistes. Je ne conçois pas moi mon engagement électif comme quelque chose de différent de mon militantisme. C'est un prolongement. L'appartenance au PS vertèbre politiquement. A mon avis, il faut plus que les partis veillent à intégrer des parcours différents que d'intégrer des profils différents hors parti." L'idée c'est que la société civile, ce n'est pas forcément un truc qui me parle beaucoup. La diversification des parcours militants par contre oui."

La vie d'un parti forme à la prise de responsabilité, au mandat électif.

"Il y a des moments où il faut annoncer ce rapport de force. Assumer pourquoi tu dis non ou pourquoi tu dis oui. Et la formation dans un parti ou un mouvement de jeunesse est indispensable pour assumer ça ensuite. Notamment pour assumer des responsabilités qui sont celles d'un numéro 1 à un moment donné, cela ne peut pas se faire sur la simple construction personnelle en dehors d'un parcours qui passe par le militantisme et un parcours partisan."

La connaissance d'élus locaux ou de figures politiques nationales peut amener à l'engagement au sein d'un parti. L'accueil, la transmission et la formation y sont effectives ensuite même si non toujours aussi facilitées qu'au sein des syndicats étudiants. Les mouvements jeunes des partis politiques permettent un engagement et prise de responsabilité politique progressive, bonne préparation à une future prise de responsabilité

politique "dans la cour des grands". Toutefois, ils participent aussi à une forme d'"exclusion" de la parole des jeunes dans les partis d'"adultes". Les partis permettent la découverte des figures, de l'histoire, l'approfondissement des valeurs défendues, la mise en pratique de l'acte politique via ses étapes de candidatures, de campagnes, et d'élections. Le militantisme en leur sein est l'un des facteurs externes principaux de la prise de responsabilité politique des élu(e)s rennais(e)s interviewé(e)s.

L'image via certaines affaires des figures nationales ou les profils de certaines figures locales ne participent pas à une socialisation politique positive des jeunes. Les élu(e)s interviewé(e)s témoignent de ce rejet du politique ressenti chez la jeune génération voir plus largement les citoyens aujourd'hui.

"Il y a un rejet de la politique. Il y a un rejet des politiques. C'est multifactoriel ; la crise, la montée des extrêmes, la médiatisation. Parfois des politiques font tout pour qu'on tape sur les politiques."

"Les jeunes ne votent plus mais les quadras sont défiants aussi vis à vis de la politique. On a à faire à des enfants gâtés. Ils ont trop eu. Et quand ils n'ont pas comme ils veulent maintenant, ils sont dans la plainte."

"Il faut redonner de la confiance aux jeunes par rapport aux élus. Dès qu'on vient sur le terrain, on nous renvoie qu'on vient parce que c'est les élections. Réenchantons l'avenir des plus jeunes et des quadras, des jeunes parents d'élèves. "

Les élus locaux interviewés reconnaissent la nécessaire représentation dont ils devraient davantage faire preuve dans leurs équipes pour donner envie aux jeunes de s'intéresser à la politique.

"Les partis et la politique n'intéressent plus les jeunes parce que les représentants se ressemblent trop ; nous avons des bac + 3 minimum. Il faut veiller davantage à une mixité."

"Je comprends les jeunes qui se désintéressent parce qu'on ne leur ressemble pas, parce qu'on ne leur paraît pas "normal". Il faut qu'on arrive à plus de diversité, de mixité. Sociale, culturelle mais aussi dans la façon d'être très simplement. On ne peut pas dire qu'on soit à l'image de tous. "

Les partis et les élus eux-mêmes, y compris au local, participent de la socialisation politique des jeunes et influencent leur projet ou non pour prendre un jour à leur tour des

responsabilités politiques. Le cumul des mandats par certains et le non statut de l' élu peuvent représenter des freins à la bonne image des figures politiques. Nous y reviendrons sous la forme d'une proposition dans une seconde partie.

L'analyse des parcours biographiques d'élus rennais jeunes sur plusieurs mandats permet d'identifier des facteurs récurrents, de génération en génération, liés à l'environnement de l'individu. Des agents de socialisation accueillent, transmettent, forment, influent et incitent à la prise de responsabilité politique future et donc à la candidature. Cinq types de facteurs sont donc repérés à l'analyse des entretiens des élu(e)s interviewé(e)s : l'environnement familial, la scolarité ou les études, l'engagement associatif, l'engagement syndical et les partis ou figures politiques nationales.

Conclusion du chapitre 1 et transition vers le chapitre 2

Des profils type du jeune élu de collectivité peuvent ressortir de l'analyse des récits biographiques des élu(e)s rennais(e)s interviewé(e)s. D'une génération à l'autre, ils sont retrouvés à chaque mandat, et confirmés comme permettant une complémentarité au sein des équipes politiques par les élu(e)s interviewé(e)s :

- l'étudiant de sciences politiques ou de droit, qui s'oriente ou vient de débiter une carrière d'attaché territorial,
- l'étudiant militant syndicaliste, qui s'oriente ou vient de débiter une carrière de collaborateur politique,
- l'hyperactif passionné du politique et du service public, qui saisit les opportunités de développer ses connaissances et compétences au gré des rencontres politiques qu'il fait,
- le militant associatif, qui peine parfois à s'engager pleinement dans un parti par peur de perdre son indépendance ou son objectivité,
- le citoyen très engagé et identifié par les différents collectifs auxquels ils participent pour prendre la responsabilité d'une représentation.

L'analyse des facteurs de la prise de responsabilité politique des jeunes élus rennais interviewés nous a permis de souligner la littérature sur le thème de la socialisation

politique primaire. Cette présentation doit être distanciée par l'idée que les facteurs peuvent eux-mêmes être entraînés par des choix individuels (l'entrée voulue dans une école particulière ou dans un club sportif spécifique). La présentation de ces facteurs n'est donc pas à lire comme des vérités mais bien plutôt à intégrer comme des paramètres potentiels sur lesquels agir pour inciter un jeune individu à la prise de responsabilité politique et ainsi le bon renouvellement et la diversité dans les profils de nos futurs représentants. Pierre ROSANVALLON montre comment les jeunes qui sont formés dans les dynamiques des conseils d'enfants par exemple deviennent potentiellement de futurs candidats donc de futurs élus mais ne représentent pas un renouvellement. En effet, formatés, ils pensent la politique comme ceux qui les ont formés ; Pierre ROSANVALLON définit une forme alors de "*mal représentation*". Nous verrons dans un second chapitre quels peuvent être les enjeux d'un renouvellement effectif par une politique publique de jeunesse qui favorise la prise de responsabilité des jeunes.

Les jeunes sont socialisés à la politique et prennent ainsi plus ou moins influencés ou formés des responsabilités dans la société ensuite. Ils évoluent dans des espaces de socialisation politique, ils rencontrent des agents de socialisation politique. La sphère familiale et l'école de la République sont les premiers espaces de socialisation politique des enfants. Ils y apprennent, de façon plus ou moins complète, de façon plus ou moins pratique, comment fonctionne la société, à quoi servent les instances et institutions qui la font, comment ils peuvent agir sur celles-ci demain ou même dans l'instant présent. Les médias et notamment les écrans lumineux que composent la télévision et les réseaux sociaux sur internet forment le troisième espace de socialisation politique en France. Ils relaient des représentations de la politique et influencent ainsi plus ou moins positivement les jeunes à une confiance et une envie de participer au politique. Les figures politiques elles-mêmes sont des agents de socialisation par les rencontres qu'elles rendent possibles, les images qu'elles renvoient, individuellement ou collectivement via leurs équipes municipales et leurs compositions par exemple. Enfin, l'éducation populaire, de par son histoire et encore dans ses actions contemporaines se revendiquent être une éducation politique. Ces modalités de socialisation politique sont identifiées par les citoyens et acteurs des politiques publiques. Pourtant elles présentent des difficultés à se déployer, faute de ressources (de contenus, humaines ou financières...), pour faciliter l'intérêt pour le politique et ainsi la prise de responsabilité du plus grand nombre de jeunes. Un climat de défiance demeure. Dans un second chapitre sur les enjeux de la prise de responsabilité

politique des jeunes, nous proposerons ce que pourraient être les composantes d'une politique publique, de jeunesse et d'émancipation citoyenne, renouvelée.

CHAPITRE 2 - LES ENJEUX D'UNE POLITIQUE PUBLIQUE DE JEUNESSE QUI FAVORISE LA PRISE DE RESPONSABILITE POLITIQUE DES JEUNES

Rappelons la problématique directrice, définie au cours de l'introduction : dans quelle mesure les facteurs récurrents à la prise de responsabilité politique des jeunes se reproduisent-ils de génération en génération et pourraient inspirer demain une politique participative de jeunesse renouvelée ? Nous avons montré, dans une première partie du présent essai de recherche, comment les facteurs cités par les élu(e)s rennais(e)s interviewé(e)s comme ayant participé, à leur candidature puis à leur prise de responsabilité politique. Nous avons constaté que les facteurs cités sont toujours les mêmes quelque soit la génération des personnes interrogées. Ce qui incitait hier à la prise de responsabilité politique des jeunes est donc ce qui incite aujourd'hui, et pourrait donc encore inciter demain. Pourtant, nous l'avons vu en introduction, les jeunes évoluent plus aujourd'hui qu'hier dans un climat cynique vis à vis de la politique. Un(e) élu(e) interviewé(e) illustre cela : *"C'est la question de la défiance vis à vis de la politique. C'est le fait que le fait démocratique dans lequel je crois n'est plus reconnu de tous. C'est le fait que nous devrions transmettre à tous que le politique c'est lui, c'est elle mais ça pourrait être moi. Et aujourd'hui je vois s'exprimer un tel décalage, une telle méfiance, une telle défiance, un tel rejet. Je l'ai ressenti en devenant parlementaire. L'image des parlementaires c'est un truc absolument catastrophique. Je reçois tous les jours une vingtaine de mails où l'on m'explique que je profite du système de manière éhontée sans valeur et sans vergogne."* Pour autant, Anne MUXEL⁷⁷ nous montre que les jeunes ne sont pas plus dépolitisés que leurs parents. Il ne s'agirait donc pas seulement d'un désintérêt des jeunes mais d'un désintérêt des citoyens pour le politique, notamment dans le cadre représentatif. On pourrait donc décontextualiser ces enjeux en ne les liant pas seulement à la catégorie des jeunes mais à l'ensemble des citoyens. Patricia LONCLE⁷⁸ explique que *"les politiques*

⁷⁷ MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

⁷⁸ LONCLE P., *L'action publique malgré les jeunes*, Paris, L'Harmattan, 2003, 337 pages

de jeunesse, bien que peu structurées et en partie non affichées comme telles, possèdent cette particularité d'être chevillées à l'évolution sociale et aux projets globaux formulés par l'Etat, depuis la fin du 19ème siècle. (...) Du fait du lien étroit qui existe entre les politiques de jeunesse et les projets globaux de l'Etat, leurs caractéristiques de "diseuses" de sens sont révélatrices, non seulement de préoccupations des pouvoirs publics pour cette catégorie de population mais également et, peut-être surtout, des évolutions sociales globales." Afin de travailler ce rapport entre les autorités publiques et la jeunesse, Patricia LONCLE a réalisé "une analyse à la fois historique et comparative des politiques de jeunesse aux niveaux national et local (...) en mettant en avant la diversité des ressorts qui conduisent à penser cette catégorie de population comme un problème public ⁷⁹". Son étude souligne la classification des politiques de jeunesse en trois typologies : la citoyenneté, la protection et le maintien de la paix sociale. "Ces trois registres d'interpellation, de prise en charge coexistent, depuis la fin du 19ème siècle, c'est à dire, depuis la mise en œuvre des premières politiques publiques en direction de la jeunesse." La première de ces typologies est directement en lien avec le sujet de la prise de responsabilité politique des jeunes. Patricia LONCLE explique que "les impératifs de citoyenneté consistent à nourrir des discours et des mises en œuvre qui entreprennent de transformer les jeunes (hommes d'abord) en citoyens actifs, en individus participant à la société nationale." Elle établit par son analyse que "l'élément fondateur des discours de l'Etat à l'égard de cette catégorie de population repose sur la question de la citoyenneté. (...) Le rôle assigné à la jeunesse comme l'un des instruments mis à la disposition de l'Etat pour exposer ses projets politiques (...)." De nombreux discours des responsables politiques sur l'avenir de la France et des rapports présentent la jeunesse comme un devoir d'avenir. "La question n'est pas tant d'intervenir en direction des jeunes par le développement de politiques substantielles que de montrer que les autorités publiques placent cette catégorie de population au centre de leurs préoccupations. L'intérêt massif de l'Etat pour cette population est là pour mettre en valeur un projet politique sous-tendu par les nécessités de citoyenneté et de cohésion sociale. (...) Parmi les différentes catégories de population, la jeunesse est celle sur laquelle pèsent le plus fortement à la fois les obligations de citoyenneté et la nécessité de renouvellement de la société nationale." Les

⁷⁹ La notion de problème public a été définie par Erik NEVEU : "Un problème public n'est rien d'autre que la transformation d'un fait social quelconque en enjeu de débat public et / d'intervention étatique."

politiques de jeunesse sont donc tournées depuis leur création vers la question de la citoyenneté et de la participation. Les responsables sollicitent en effet aujourd'hui encore les mouvements d'éducation populaire pour les accompagner dans l'élaboration de politiques de jeunesse qui favorisent la participation et non pas la prise de responsabilité des jeunes. Il s'agit dans le propos de cette seconde partie du chapitre 2 de tenter de définir ce qui pourrait composer une politique publique de jeunesse renouvelée parce que visant justement non seulement une participation mais bien aussi une prise de responsabilité élargie au sein d'une génération. La composition proposée est multiple, connue et déjà portée par des responsables politiques, mais rarement associée à un objectif de prise de responsabilité des jeunes dans l'espace public.

A. Refonder l'école pour qu'elle forme des citoyens

Une élu(e) interviewé(e) affirme que "*L'école ne joue pas son rôle*". L'école a bien la mission d'éduquer à la citoyenneté. Mais une nouvelle politique d'éducation pourrait participer de façon innovante à la prise de responsabilité politique facilitée des jeunes. Jean MACE, quand il fonde la Ligue de l'Enseignement en 1866, pour favoriser l'ouverture d'écoles publiques, gratuites et laïques, affirmait que l'objet n'était pas de faire des élections mais bien de former des électeurs. Si les citoyens, ni ne votent, ni ne s'expriment, s'ils ne croient plus en le vote, ils n'en seront encore moins candidats. Il apparaît prioritaire de former à comprendre et à vivre la citoyenneté pour participer au renouvellement générationnel des prises de responsabilités publiques. Un(e) élu(e) interviewé(e) exprime en ce sens : « *Je ne sais pas ce qu'il faudrait faire pour réconcilier les jeunes avec le vote. Le moyen n'est pas une grande campagne de communication. Le moyen serait plus l'hyper proximité et une pédagogie. L'école a le devoir d'apprendre qui fait quoi, comment et ce à quoi sert le vote.* »

Tous les élus rennais interviewés n'ont pas un parcours d'études en sciences politiques ou en droit mais ils ont bien tous une bonne connaissance et un intérêt pour le service public et son fonctionnement. Il s'agit donc d'un levier pour favoriser la participation qui est finalement peu mis en pratique. Comment faire demain pour davantage sensibiliser les enfants ou les adolescents au fonctionnement démocratique de notre société ? Quelle place est donnée à ce jour à l'apprentissage de l'analyse critique des discours à l'école ?

Aux lendemains des attentats du 7 au 9 janvier 2015 à Paris et Montrouge (dans les Hauts-de-Seine), une grande mobilisation de l'école pour la transmission des valeurs de la République a été engagée. Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre de l'Education nationale, affirmait qu'il fallait qu'il y ait "*un avant et un après*". Le Chef de l'Etat a en prolongement évoqué au cours de ses vœux au monde éducatif le temps d'un « *acte II* » de la refondation de l'école (loi d'orientation de l'Education nationale adoptée en 2013) en annonçant un nouvel enseignement moral et civique, un renforcement de l'éducation aux médias et à l'information, une formation spécifique des enseignants à la transmission des valeurs de la République, une journée de la Laïcité célébrée chaque 9 décembre, date anniversaire de la loi de séparation des Eglises et de l'Etat. Ces actes de refondation visent, au-delà de la lutte contre les inégalités sociales et culturelles, un mieux vivre ensemble et une citoyenneté plus épanouie future des élèves. Ils peuvent peut-être aussi participer à une prise de responsabilité politique facilitée des jeunes. La ministre de l'Education nationale a évoqué un parcours éducatif citoyen de l'école au lycée dont l'axe central reposerait sur l'enseignement moral et civique et qui comprendrait une éducation aux médias renforcés pour que les élèves fassent la différence entre ce qui est de l'information et ce qui n'en est pas. La création d'un média, blog, journal ou radio sera facilitée dans tous les établissements pour favoriser l'expression et la participation de tous les élèves. Tous doivent aussi veiller à faire vivre une instance représentative d'élèves : conseils d'enfants, de la vie collégienne et lycéenne. En classe, les élèves peuvent recevoir la visite de citoyens volontaires venus échanger de leur attachement aux valeurs de la République. Chaque académie se voit constituer en lien à la rentrée scolaire 2015-2016 une réserve citoyenne. Les attentats qui ont frappé la capitale en janvier ont donc remobilisé l'école autour des priorités de transmission des valeurs républicaines, de citoyenneté et de culture de l'engagement. Cette urgence politique valorise des ambitions que l'éducation populaire porte depuis longtemps : faire vivre une citoyenneté et une pédagogie active de la laïcité au sein de l'école. « L'éducation à » en 2015 comporte de forts enjeux, notamment liés à la laïcité, à la citoyenneté, aux médias et à l'information. Ces actions éducatives visent à favoriser le questionnement des élèves sur eux, sur leur jugement, sur leurs conduites et leurs alternatives, sur leurs croyances, idées ou convictions et leur fondement, et sur leurs informations, leurs contenus et leurs sources... Le nouveau programme d'enseignement moral et civique exige la confrontation réglée des idées, l'argumentation réciproque, l'inclusion et l'égalité de tous les participants, conditions nécessaires à la création d'une

communauté de citoyens. Le projet y distingue quatre dimensions ou cultures : une « *culture de la sensibilité* », une « *culture de la règle et du droit* », une « *culture du jugement* » et une « *culture de l'engagement* ». Cette éducation à la citoyenneté interroge sur les repères à partager, les règles à convertir, les droits et les devoirs à assumer par chacun au quotidien. Transmettre une culture commune, donner du sens aux apprentissages, identifier ce qui rassemble est, il est vrai, inscrit dans les gènes de l'éducation populaire. Si elle n'est pas exempte de critiques, l'éducation populaire a toujours fait vivre dans ses pratiques les valeurs républicaines. Là où, il y a plus d'un siècle, l'éducation populaire, ses militants, ses initiatives, avaient pour objet de faire « une culture avec des peuples », l'objet n'est-il pas aujourd'hui de faire un « peuple avec des cultures » questionnait, en septembre 2014, Éric FAVEY, dans le journal quotidien L'Humanité ?⁸⁰ En cela, l'éducation populaire a une responsabilité toute particulière dans la formation humaine, la vie sociale et la citoyenneté. Les récents événements ont donné encore plus de force à la nécessité d'une refondation de l'école pour qu'elle (re)forme des citoyens. Ses contenus pour ce faire, visant des ambitions que portaient déjà il y a près de 150 ans les mouvements de l'Education populaire, croisent les contenus de ce que pourrait être une politique de jeunesse pour inciter à la participation, l'engagement et la prise de responsabilité politique des jeunes. Il s'agit d'éduquer à la citoyenneté pour inciter au vote, et plus encore à la candidature. Il s'agit de favoriser la connaissance de la démocratie et l'expression des jeunes en lien pour refonder le système en fonction si cela participe de leur projet de transformation de la société. Après l'école et la formation, l'accès à l'emploi est un levier pour une émancipation citoyenne.

B. Sécuriser la place des jeunes pour permettre leur citoyenneté

La prise de responsabilité politique des jeunes est-elle possible sans une forme de sécurité passant par l'accès aux droits et par l'emploi ? L'insertion professionnelle est un enjeu très mis en avant dans les politiques publiques de jeunesse aujourd'hui. Les élu(e)s interviewé(e)s ont majoritairement réagi au fait que cela ne leur semblait pas possible. La génération des jeunes actuels est touchée par une précarité et une difficulté d'insertion

⁸⁰ <http://www.humanite.fr/eric-favey-retrouver-le-gout-de-lavenir-550492>

massive. Elle en est d'autant plus défiante vis à vis des figures politiques, et ainsi vis à vis du politique au sens large.

Les élu(e)s interviewé(e)s ont ainsi illustré le phénomène : *"On ne peut pas distinguer la crise démocratique de la crise sociale. Les jeunes sont les premiers touchés par la crise sociale, ils sont donc plus engagés dans une crise démocratique. Il y a une corrélation entre le taux de chômage des jeunes et le non vote des jeunes. Ils ont un réflexe de repli sur soi ou de défiance extrême pour matérialiser leur souffrance sociale. Le combat pour l'accès aux droits et aux richesses des jeunes est essentiel pour la vie démocratique."*

"Il faut ouvrir des perspectives sociales et démocratiques pour les jeunes. Le principal problème dans notre société c'est que les jeunes pensent qu'ils vont vivre moins bien que leurs parents. La condition réelle d'existence est dégradée. Et la projection est logiquement dégradée."

"Je ne crois pas que c'était moins facile d'être jeune avant. Il n'y a qu'à regarder les travaux de MORIN sur la question. Les strates d'âges des adultes montrent que le pourcentage de chômage ne touche pas plus les autres générations. Le chômage de masse touche une partie de la population plus que les autres. Tu ne t'engages pas de la même manière si tu n'es pas sécurisé dans ta vie personnelle. (...) Ou alors tu t'engages pour les mauvaises raisons. "

Les jeunes qui cherchent leur premier emploi n'ont droit à aucune aide financière. Le RSA n'est pas accessible avant 25 ans.

Olivier GALLAND rappelle que l'Etat français a pris à partir de 1975 trois sortes de mesure. *"Des exonérations de charges sociales pour inciter les employeurs à embaucher des jeunes peu qualifiés. L'alternance et les stages en entreprise pour améliorer leur formation. La création d'emplois aidés dans le secteur non marchand (l'exemple des emplois d'avenir)."*⁸¹ Mais l'accompagnement de ces mesures vers l'emploi des jeunes est défailant. Confié aux missions locales et aux PAIO⁸², il n'est pas suffisant et manque de formation. Michel FIZE qualifie l'emploi des jeunes d'*"une vraie fausse priorité nationale (...) d'un belle affaire (politique) !"*⁸³ Il précise : *"de l'emploi pour eux, mais pas trop - ce*

⁸¹ GALLAND O., *Parlons jeunesse en 30 questions*, Paris, La documentation française, 2013, 92 pages

⁸² Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation

⁸³ FIZE M., *Le livre noir de la jeunesse*, Paris, Presses de la Renaissance, 2007, 319 pages

que l'on nomme "l'emploi-jeune". Et puis pas trop longtemps (...) ! La longue durée, l'insertion des jeunes dans l'emploi comme on disait encore dans les années 1980, c'est dépassé. (...) Travailler dans nos sociétés (...) demeure pourtant la condition nécessaire pour s'émanciper, quitter sa famille, prendre un logement, être libre en somme. Maintenus plus longtemps par la force (économique) des choses dans l'état d'enfance, les jeunes aspirent à devenir grands, c'est-à-dire maîtres de leur destin. Ils aspirent à gagner leur vie, qu'ils entendent dessiner à leur manière, qui n'est pas la nôtre. Il leur faut donc travailler." Ils aspirent aussi à participer voire diriger la société mais il leur faut d'abord travailler. Un jeune qui passe son temps à justifier ce qu'il fait pour s'insérer ne peut pas participer à la vie de la cité sereinement. Philippe LABBE développe dans un article de l'Humanité en avril 2013 : "Il est habituel de s'attrister sur les conditions déplorables d'accès à l'adultéité réservées à la jeunesse. L'insertion, jadis réservée aux jeunes sans diplôme ni qualification, gangrène désormais toute une génération... exceptions faites de quelques héritiers, « fils de... » (...). Pour y remédier et faute de radicalité, puisque l'air du temps est aux concessions, on rustine avec des politiques de l'emploi dont un classique est la diminution des charges, ce qui revient à faire entrer dans la tête des gens qu'un jeune coûte moins cher qu'un adulte... donc vaut moins. Il vaut mieux diviser – winner et loser (gagnant et perdant) – plutôt que de poser les bonnes questions. Ainsi, le partage du travail, pourtant seule solution raisonnable et éthique, est-il irrecevable par la doxa toute inondée de concurrence. C'est ainsi : la plupart des solutions sociales imaginées pour réparer le bizutage social de la jeunesse se concentrent sur l'insertion professionnelle... que l'on ferait d'ailleurs mieux d'appeler l'accès à l'emploi, tant la dérive est patente de l'ambition d'un métier à l'exercice d'un emploi, à la résignation d'un job, à la survie d'un bad job (mauvais job). Pas plus que la politique, la « valeur travail » ne parvient à recomposer le minimum de cohésion sociale dont aurait besoin une société pour être autre chose qu'un agrégat dont le ciment, extrêmement friable, est l'opportunité."

Réfléchir les politiques d'emplois des jeunes non comme des politiques qui donnent un accès pour moins cher mais comme des politiques qui permettent un partage entre les générations pourrait participer à faciliter une prise de responsabilité renouvelée. Les jeunes seraient alors bien considérés à l'égal des autres pour l'accès à l'emploi et donc pourraient ainsi se sentir aussi concernés que les autres par la représentation pour formuler les politiques de l'instant. La question de la sécurité matérielle d'une génération est donc aussi indissociable de la question d'une prise de responsabilité politique.

C. Formuler un discours d'attente vis à vis des jeunes

Si les jeunes s'éloignent de plus en plus des formes traditionnelles d'expression du politique, il faut alors que la politique aille davantage à la rencontre de cette classe d'âge. La politique doit être l'affaire de tous. Chaque citoyen doit avoir sa part de responsabilité et son mot à dire dans ce processus politique. Cette responsabilité doit s'exprimer. Aujourd'hui, nous l'avons vu, trop de jeunes n'y croient plus. Il ne s'agit pas ici de stigmatiser une génération. Nous l'avons vu aussi, nous retrouvons dans une proportion moins élevée la même méfiance envers la politique de la part du reste de la population. Ce n'est donc pas un phénomène générationnel. Les conseils de jeunes sont de bonnes initiatives et ils sont d'autant plus pertinents quand ils fonctionnent bien. Néanmoins, ils sont aussi remis en question, nous l'avons vu au premier chapitre quand ils formatent et facilitent à la continuité de leur politique seulement. Il est important de développer des instances où les liens intergénérationnels sont possibles. Confronter les idées de différentes générations est une richesse. Il est donc important de multiplier les dispositifs alliant jeunes et personnes plus âgées. Des associations parviennent déjà à ce renouvellement et cet intergénérationnel au sein de leur instance politique ; y naissent des idées novatrices, équilibrées et réfléchies. On viserait à partager les fonctions pour partager les réflexions. On viserait aussi à davantage les communiquer aux citoyens dans leur ensemble. Un(e) élu(e) interviewé(e) préconise en lien qu' « *Il faut dire davantage tout ce qu'une ville fait. Etre plus clair. On a des choses à jouer dans les quartiers prioritaires. Les jeunes sont nos citoyens de demain.* » Il est essentiel de la part des politiques de mettre en place des outils de communication clairs et accessibles. Les décisions politiques doivent ainsi être constamment expliquées, commentées, voire vulgarisées pour permettre à chacun d'en comprendre les tenants et les aboutissants. Les jeunes restent souvent perplexes et perdus face à la complexité des mécanismes de décisions et des décisions elles-mêmes. Pour rapprocher la politique des jeunes, celle-ci doit donc être mieux expliquée et plus accessible. Dans ce sens, un(e) autre élu(e) interviewé(e) précise : *"Quand on s'exprime en tant que politique, on devrait veiller à davantage parler autrement. A structurer nos phrases plus comme les gens parlent pour qu'ils nous comprennent bien. Cela doit parler aux gens. L'objectif n'est pas de briller par son discours mais bien de convaincre. Face à un public jeune ou à un public qui galère, un discours bien écrit c'est simplement un discours qui leur parle. Il faut qu'on revienne à une certaine simplicité, modestie,*

empathie." On viserait à communiquer sur ce qui est fait, communiquer à destination de tous les citoyens et communiquer non pas seulement au futur à destination des plus jeunes. Un(e) élu(e) interviewé(e) explique que « *Ce n'est pas une politique pour les enfants et petits-enfants, c'est une politique pour des individus directement.* » Michel FIZE qualifie la classe politique de "*mauvaise foi*" quand elle clame, à longueur de discours, ses bonnes intentions envers la jeunesse⁸⁴. Il prend les exemples de trois responsables politiques de partis différents. Jack LANG, responsable politique PS, ministre de l'Education nationale en janvier 2000 affirmait : "*Nous devons accorder à l'imaginaire des jeunes une plus grande place.(...) Il faudrait qu'ils soient associés aux décisions, à tous les étages de la société, de la commune à l'Etat, qu'ils aient le sentiment d'être les coauteurs de leur avenir.*"⁸⁵ Bernard KOUCHNER, alors président du parti radical, déclare en 1996 "*Les jeunes sont bien déçus par les mensonges. La politique est devenue à leurs yeux l'art du mensonge et des pots-de-vin. Et ils détestent les partis. Il faut lutter contre ce dégoût et le comprendre. (...) Je ne peux pas comprendre qu'un pays comme la France, le quatrième du monde par sa richesse, laisse sa jeunesse sans travail sans se creuser la tête pour trouver des idées nouvelles.*"⁸⁶ Enfin, Michèle ALLIOT-MARIE, présidente alors du RPR, déclare en novembre 1999 son grand projet d'envoyer 5000 jeunes à l'assaut des cantons et des municipalités. Et le président de la République, Jacques CHIRAC, en juillet de la même année, incite à "*renouveler les idées, promouvoir des hommes et des femmes nouveaux, de nouvelles générations*".⁸⁷ Michel FIZE commente "*dynamisme, avenir de la nation..., tout est bon pour la flatter. L'affichage sémantique est toujours alléchant. Mais, tout de même, la renvoyer à demain, n'est-ce-pas une façon grossière de lui dire que le présent n'est pas son affaire, une manière de lui refuser toute responsabilité ? Le pouvoir (...), ça ne se partage pas ! Par conséquent, la jeunesse ne décide jamais de rien. Et quand elle décide enfin, elle n'est plus la jeunesse !*". Pourtant si on lui parle plus directement, la jeune génération sait être au rendez-vous lors des échéances électorales. L'exemple de l'élection présidentielle de 2002 en témoigne. Les jeunes se sont alors mobilisés en masse pour faire barrage à Jean-Marie LE PEN, candidat du Front national au second tour de l'élection

⁸⁴ FIZE M., *Le livre noir de la jeunesse*, Paris, Presses de la Renaissance, 2007, 319 pages

⁸⁵ Déclaration au journal du dimanche le 2 janvier 2000

⁸⁶ *Libération* les 22 et 23 juin 1996

⁸⁷ Déclaration faisant suite au grand discours de Rennes de décembre 1998, où il préconisait d'ouvrir les responsabilités notamment aux jeunes

présidentielle. Les valeurs de tolérance, d'égalité, de justice et de fraternité étaient en danger et la jeune génération a su se mobiliser politiquement pour barrer la route à l'extrême-droite. Au second tour de cette élection, les 18-25 ans étaient 78 % à se déplacer dans leur bureau de vote. C'est la catégorie d'âge qui a le plus fortement réduit son abstention entre les deux tours (12 points en moins) votant plus que la moyenne pour Jacques CHIRAC. Un(e) autre élu(e) interviewé(e) ajoute au cours de l'enquête du présent essai de recherche, en lien : *"Mes responsabilités renvoient une image de profit et de carrière et je continue de trouver cela injuste et douloureux. J'ai cette inquiétude là. Comment le système démocratique qui est le plus bel héritage que nous ayons reçu comment on le fait évoluer pour le faire perdurer ? Parce que si on est sur un tel désintérêt et un tel sentiment d'éloignement, il y a un moment où d'abord ça passe par la radicalité et la menace "Front national" et après ça conduit au chaos même de nos systèmes démocratiques et républicains. C'est pour moi un enjeu essentiel et à chaque fois que j'ai un message à faire passer c'est mais dites-vous que vous pourriez être à ma place et si vous ne vous mettez pas dans cet état on ne pourra pas s'entendre. Il n'y pas vous les politiques. Il y a nous les citoyens. Mais on rame dur ! Et tout ce qu'on fait sur fabrique citoyenne, participation, rénovation de la démocratie locale, je l'aborde bien comme la maison brûle, ne regardons pas ailleurs. Comment est-ce qu'on est acteur d'un collectif et déjà acteur de soi-même. "* Une politique de jeunesse doit bien en premier lieu viser à directement parler aux jeunes générations mais bien aussi inciter l'ensemble des autres politiques à se présenter aussi à leur destination. Les projets politiques à destination des jeunes ne sont pas seulement ceux de l'avenir, ils sont bien aussi tous ceux de l'instant et ce sur tous les sujets de la cité. La tenue d'Etats généraux de la jeunesse dans certaines collectivités, associées aux nouveaux moyens de communication, peut permettre une communication directe régulière sur tous les sujets de la cité entre les représentants politiques et la jeune génération. Ces actions de communication devraient donc pour trouver leur place dans une politique de jeunesse visant la prise de responsabilité politique des jeunes aussi intégrer des messages pour favoriser le renouvellement.

D. Favoriser le renouvellement

Un(e) élu(e) rennais(e) interviewé(e) explique : « *La responsabilité que l'on soit dirigeant associatif, politique ou dans une entreprise dès la prise de la fonction c'est qu'est-ce que je laisse et à qui. La génération des soixante-huitards a échoué à le faire. Ils ont cru qu'avec leur révolution, ils avaient le pouvoir pour toujours. Et aujourd'hui on en bave. La moyenne d'âge des cadres a pris 15 ans.* »

« *Ma plus belle réussite, au cours de mon mandat délégué à la vie associative, c'est le renouvellement et la prise de responsabilité de jeunes aux présidences des structures associatives d'un quartier prioritaire sur lequel nous avons mené une recherche action.* »

Un rapprochement entre les jeunes et la politique pourrait se faire par la limitation du cumul des mandats. Il s'agirait ainsi de permettre aux jeunes d'accéder à des mandats électifs et de renouveler la classe politique. Michel FIZE qualifie les jeunes de "*bannis de la société politique*".⁸⁸ Il l'illustre par le vieillissement de nos gouvernants et dirigeants politiques. Il ne suffit pas selon lui "*de limiter le cumul des mandats, d'abréger ou d'envisager d'abréger leur durée pour espérer "rafraîchir" le personnel politique. Ne faudrait-il pas aussi décréter, par exemple, qu'il n'y aura plus à l'avenir, pour quelque responsable que ce soit, possibilité d'assumer plus de deux mandats consécutifs dans les mêmes fonctions ?*" Il rappelle d'ailleurs que cette dernière proposition était l'un des cent faites en 1994 à Edouard BALLADUR par le comité de consultation nationale des jeunes. Cette limitation du cumul des mandats aurait en effet pour incidence de libérer des postes électifs à tous les niveaux de la vie politique et permettrait de rajeunir la moyenne d'âge des élus. Une loi interdit le cumul de fonctions exécutives locales avec le mandat de député, de sénateur ou de représentant au Parlement européen. La loi organique et la loi ordinaire ont été promulguées le 14 février 2014. Elles ont été publiées au Journal officiel du 16 février 2014. Pour éviter la multiplication d'élections partielles à chaque élection locale, le projet de loi organique autorise qu'un parlementaire démissionnaire pour cause de cumul des mandats soit remplacé par son suppléant. Ces dispositions seront applicables à compter du premier renouvellement des assemblées concernées suivant le 31 mars 2017.

⁸⁸ FIZE M., *Le livre noir de la jeunesse*, Paris, Presses de la Renaissance, 2007, 319 pages

Trois amendements adoptés par le Sénat laissent aux sénateurs la possibilité d'exercer un mandat local. Le non-cumul des mandats est une nécessité pour le renouvellement politique, et va transformer la vie politique comme l'avait fait la parité en 2000. Le Mouvement des jeunes socialistes déclare à l'annonce de l'amendement à ce sujet : *« Les Français attendent plus que jamais de la part de leurs élus l'exemplarité, en cette période de désenchantement politique. Voilà la gauche qui assume que le socialisme c'est tant le partage des richesses que des pouvoirs, pour que les jeunes, les femmes et ceux d'origines sociales ou géographiques différentes aient leur place dans la représentation du peuple. Nous nous réjouissons de ce premier vote et espérons que les sénateurs et députés enrichiront le projet de loi lors de la seconde lecture en y introduisant la limitation du cumul des mandats dans le temps. »* Des limites cadres aux mandats électifs favorisent la prise de responsabilité politique partagée et donc celle des jeunes notamment. Ils sont dans les mouvements de jeunesse politiques favorables à ces limites et souhaiteraient même les voir encore complétées par des limites de temps. La prise de responsabilité politique est davantage envisagée par les jeunes générations comme un engagement plus important au service du collectif sur un moment donné et non dans une logique de carrière. Le long parcours dans les partis pour devenir élus peut freiner cette ambition d'une étape d'engagement politique. Un(e) élu(e) politique interviewé(e)s explique : ***"On n'est pas bien configuré ni les partis, ni les syndicats, ni la plupart du mouvement associatif pour gérer cet intergénérationnel et former plus."***

Michel FIZE rappelle aussi que "dans le domaine de la culture et des loisirs, on ne trouve pas de jeunes aux commandes dans les grandes associations de jeunesse et d'éducation populaire." Il note malgré tout quelques exceptions remarquables : *"Certains associations ou fédérations ont fait le choix volontariste de faire que les associations de jeunesse soient aussi des associations de jeunes. C'est le cas de la JOC, de la Fédération française de l'Unesco où le tiers du conseil d'administration a statutairement moins de trente-cinq ans, du MRJC (qui a mis en place une rotation systématique des cadres, payés au Smic, âgés de moins de trente-cinq ans, avec une limitation des mandats)." Les syndicats étudiants et les mouvements d'éducation populaire de jeunesse, composés uniquement de jeunes gens d'une génération, développent une capacité au renouvellement très importante via la formation aux compétences par les pairs, la transmission complète des connaissances, la non appropriation individuelle des discours et des outils du collectif. Leurs projets politiques ne se déploient légitimement sans le renouvellement. Ils auraient beaucoup à*

transmettre aux partis, associations et à l'école pour faciliter la prise de responsabilité des plus jeunes et faire émerger les candidatures. Faciliter le renouvellement est une composante d'une politique de jeunesse pour inciter à la prise de responsabilité politique des jeunes. Les candidats aux élections abordent rarement ce sujet spécifiquement à destination des jeunes – peut-être parce que beaucoup cumulent plusieurs mandats encore aujourd'hui - pourtant il convaincrerait sûrement et pourrait être moteur de mobilisation. Pour inciter au renouvellement, nous l'avons vu, on peut limiter le cumul des mandats et on peut aussi créer un statut d'élus et ainsi non inciter ou contraindre au cumul.

E. Créer un statut de l'élus

Les élus sont majoritairement retraités, fonctionnaires d'Etat ou attachés territoriaux. Ils ont majoritairement plus de 40 ans. Deux tableaux ci-dessous le précisent.⁸⁹

Nombre d'élus locaux ⁹⁰				
Mandats	Effectifs	Répartition par classe d'âge		
		Moins de 40 ans	40 à 59 ans	60 ans et plus
Conseillers régionaux	1 880	13%	59%	28%
Conseillers départementaux	4 052	3,8%	41,1%	55,1%
Maires	36 646	1,8%	38,7%	59,5%

Les jeunes de moins de 40 ans, même quand ils sont au plus représentés, au sein des conseils régionaux par exemple, ne représentent pas plus de 13 % du conseil. Pourtant si

⁸⁹ Ministère de l'Intérieur, bureau des élections et des études politiques, in DGCL, *Les collectivités locales en chiffres 2013*, www.collectivites-locales.gouv.fr

⁹⁰ Mandats au 01/02/2013, métropole et DOM

nous considérons qu'il est possible de prendre des responsabilités politiques entre 20 et 80 ans aujourd'hui, ils pourraient représenter alors près d'un tiers donc près de 33 % des conseils.

La catégorie socio-professionnelle des élus locaux ⁹¹					
Catégorie socio-professionnelle	Conseillers municipaux	Maires	Conseillers généraux	Conseillers régionaux	Population de 15 ans et plus**
Total	100	100	100	100	100
Agriculteurs exploitants	11,1	15,6	5,4	2,9	1
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	8,8	8	6,1	6,4	3,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	11,9	15	32,3	32,2	9
Professions intermédiaires	11,5	11	14,4	25,6	13,2
Employés	20,6	9,2	4,7	8,9	16,4
Ouvriers	4,8	2	0,4	1,1	12,6
Autres professions	7,7	4,7	3,6	7,6	44,1
Retraités	19,6	32,4	29,9	9,9	
Autres sans activité professionnelle	4	2	3,2	5,4	

⁹¹ Élections 2008 pour les maires et les conseillers municipaux. Élections 2010 pour les conseillers régionaux. Élections 2011 pour les conseillers généraux (conseillers départementaux depuis la loi du 17 mai 2013)

En effet, c'est dans le cadre de ces statuts socioprofessionnels que leur situation est la plus sécurisée. Créer un statut de l' élu qui permettent la prise de responsabilité politique des jeunes professionnels, y compris du privé, participerait au renouvellement des profils des figures politiques locales et à la participation des moins de 40 ans. Il faut attendre la loi du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux pour que le statut d' élu local voit une première concrétisation⁹². Le principe de la gratuité est posé pour les maires et les adjoints. Ils reçoivent toutefois des indemnités de fonction. Elles sont calculées par référence à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, selon un pourcentage variable en fonction de la catégorie et la taille de la collectivité, et la nature des fonctions (membre de l'organe délibérant ou de l'organe exécutif). N'en bénéficient cependant que les conseillers municipaux des communes de plus de 100 000 habitants, les conseillers généraux et régionaux, les maires et adjoints, et les présidents et vice-présidents délégataires des assemblées départementales et régionales⁹³. Les élus locaux ont droit au remboursement des frais occasionnés par l'exercice de leur mandat, notamment les élus départementaux et régionaux pour se rendre aux réunions de l'assemblée ou des organismes dans lesquels ils représentent la collectivité. Depuis la loi du 3 février 1992, chaque élu a droit, au cours de son mandat, à 18 jours de formation (gratuite pour l' élu), dispensée par un organisme agréé, dans un domaine de son choix mais en rapport avec l'exercice de son mandat⁹⁴. La loi de 1992 a, de plus, institué un système de crédits d'heures qui permet aux élus de bénéficier d'autorisations d'absence professionnelle pour préparer et assister aux séances⁹⁵. Ce crédit d'heures varie selon la taille de la collectivité et selon que l' élu est président ou vice-président de l'assemblée ou simple conseiller. Faciliter la prise de responsabilité politique des jeunes, ce serait aussi créer un cadre de valorisation des acquis et des expériences des élus. Un(e) élu(e) interviewé(e) exprime à ce sujet : « ***Je ne sais pas ce que je suis entrain finalement d'acquérir comme compétences. Cela me questionne régulièrement. Comment je pourrais valoriser cette expérience si j'arrête ?*** » Les jeunes ne peuvent sans un statut de l' élu prendre le risque de cette expérience politique. Bénéficier d'une

⁹² Article L2123-1 s., L3123-1 s. et L4135-1 s. du code général des collectivités territoriales – CGCT

⁹³ Article L2123-20, L3123-15 et L4135-15

⁹⁴ Article L2123-12, L3123-10 et L4135-10

⁹⁵ Article L2123-1, L3123-1 et L4135-1

reconnaissance des acquis développés post mandat, d'une indemnité à hauteur raisonnable au regard de l'implication demandée et d'une possibilité d'années de césure dans tous les types d'emplois, pourraient être les axes de travail d'une politique de jeunesse visant le développement de la prise de responsabilité politique des jeunes.

Conclusion du Chapitre 2

Suite à un premier chapitre qui a illustré l'impact de la socialisation politique sur la prise de responsabilité politique des jeunes, nous avons tenté de développer cinq pistes de propositions pour une politique de jeunesse dans une logique d'émancipation des jeunes et de renouvellement générationnel facilité. Nous avons d'abord vu que la socialisation politique à l'école pouvait être renforcée, dans la dynamique de la refondation de l'école initiée en 2013, pour influencer encore davantage sur l'envie des jeunes de prendre des responsabilités politiques. Cette éducation au politique est à encourager via des politiques publiques de jeunesse pour faciliter la participation et même l'acte de candidature. Les mouvements d'éducation populaire sont sollicités par les pouvoirs publics pour animer des temps à destination des jeunes pour favoriser leur participation à la vie de la cité ; affirmer la commande d'une socialisation politique attendue serait innovant. Nous avons essayé de développer des propositions non innovantes mais non toujours connectées directement à la question de la jeunesse et son pouvoir dans la société. En conclusion de ce chapitre reprenons ces quelques pistes pour une politique de jeunesse renouvelée :

- l'apprentissage dès le plus jeune âge de repères historiques et politiques pour permettre l'éveil d'un esprit critique et une lecture optimale des enjeux politiques,
- l'accès aux droits et à l'emploi par le partage entre les générations,
- l'accessibilité et la lisibilité des décisions publiques pour éviter une distanciation entre les politiques et les citoyens et la communication d'un discours d'attente vis-à-vis des jeunes via par exemple la tenue d'Etats généraux de la jeunesse, sur le modèle d'une grande consultation associée aux nouveaux moyens de communication, pour permettre une communication directe et régulière sur les différents sujets de la cité entre la jeune génération et les représentants politiques,

- l'ouverture des mandats aux jeunes, via un non cumul de ceux-ci, pour permettre un renouvellement de la classe politique et des idées et l'incitation dans les partis politiques à l'intégration et la formation des nouvelles générations sur le modèles des organisations de jeunesse dirigées par des jeunes par exemple
- la création d'un statut de l' élu et d'un cadre de valorisation des acquis et de l'expérience d'un mandat électif.

CONCLUSION

Rappel de la démarche

L'intérêt pour le sujet de cette recherche est né de la rencontre de jeunes, passionnés par le politique et la chose publique, engagés dans le monde de l'associatif : des jeunes de moins de 30 ans qui n'identifient aucun frein pour prendre des responsabilités associatives importantes mais ne candidatent pas et n'envisagent même pas de le faire un jour pour une élection locale, municipale par exemple. Choisissent-ils la coopération associative à une forme de concurrence partisane ? Pourquoi alors qu'ils ont tant à apporter, de par leur lecture du fonctionnement de notre société, ou de par leur capacité à concevoir des propositions pour transformer notre société, ne veulent-ils pas faire l'expérience d'un mandat électif ? Qu'est-ce qui les différencie des jeunes élus engagés dans un mandat politique au sein d'une collectivité locale ? Quels sont les facteurs qui incitent finalement au delà de l'engagement à la candidature aux élections locales ? Depuis ma première rencontre avec ces jeunes engagés, cela n'a cessé de me questionner. Si ces jeunes acteurs pourtant très engagés dans la société civile organisée ne candidatent pas, quels sont les jeunes qui candidatent pour permettre le renouvellement de nos instances représentatives ? Une anecdote me revient en lien. J'animais, dans le cadre de ma fonction professionnelle au sein d'un mouvement d'éducation populaire, au cours de l'année 2014, une journée de formation civique et citoyenne à destination de jeunes volontaires engagés en service civique. Nous avons organisé la rencontre d'un élu de collectivité, jeune. Les volontaires participaient et étaient laissés libres à un échange collectif spontané avec cet élu engagé dans un mandat au sein de la collectivité locale. Le sens, le rôle, le quotidien de sa fonction

étaient évoqués avec beaucoup de convivialité. A l'issue de la rencontre, je proposais pour conclure la séquence que chacun des volontaires précise au reste du groupe s'il se projetait lui aussi dans un engagement de ce type, à court terme ou au cours de son parcours d'adulte, beaucoup plus à long terme. Deux jeunes seulement sur vingt-cinq confirmaient cette potentielle projection. Si les jeunes n'avaient plus envie de prendre des responsabilités politiques au sein de nos collectivités, quel serait l'avenir de notre démocratie menée par des acteurs vieillissant ? Je m'inquiétais. Ce sujet de la candidature des jeunes aux élections locales et du renouvellement de nos instances représentatives commença à m'obnubiler.

Deux questions de départ ont donc initié ma recherche : Quels sont les facteurs de l'engagement pour les jeunes élus ? Comment inciter les jeunes générations à une prise de responsabilité politique ? J'ai commencé par explorer le sujet de l'engagement politique des jeunes et plus précisément de la prise de responsabilité des jeunes dans le cadre de mandat électif. Afin de tenter d'y répondre, j'ai entrepris une exploration : un travail de recherche pour identifier des points de repères sociologiques sur l'engagement politique des jeunes. Cette mise en perspective m'a permis une meilleure appréhension du contexte. Elle a été indispensable à la construction de ma problématique. Par l'analyse du système des acteurs en lien, j'ai par la suite problématiser le présent essai de recherche ; dans quelle mesure les facteurs récurrents à la prise de responsabilité politique des jeunes se reproduisent-ils de génération en génération et pourraient inspirer demain une politique de jeunesse renouvelée, axée sur la prise de responsabilité ? J'ai pour y répondre tenter de comprendre et d'explicitier les facteurs de la prise de responsabilité politique des jeunes pour mieux saisir les enjeux de ces engagements et les clés pour les inciter encore aujourd'hui et demain. J'ai, pour cela, choisi de m'appuyer sur une enquête d'analyse de parcours biographiques d'élus rennais. Pour répondre de manière scientifique à la problématique, j'ai enquêté à l'échelle d'un territoire précis, la Ville de Rennes, et auprès d'un public défini, des élus qui ont commencé leur premier mandat municipal avant 40 ans, entre 1977 et 2014. J'ai finalement mené au cours de l'été vingt-quatre entretiens semi-directifs auprès d'élus rennais, hommes et femmes, de partis différents, de 31 à 72 ans aujourd'hui, ayant tous le point commun d'avoir été élu sur le même territoire avant 40 ans. Il s'agissait de comprendre ce qui avait participé de leur socialisation politique pour vérifier si les espaces et agents de socialisation, déjà largement évoqués par la littérature y étaient bien invoqués, et si d'autres l'étaient davantage comme pour accentuer leur importance dans la perspective d'un futur acte de candidature. L'analyse des entretiens m'a permis d'identifier cinq espaces

de socialisation politique, facteurs de la prise de responsabilité politique future dans les parcours de ces élus, avant leur 40 ans : la famille et l'école, espaces très analysés dans la littérature et l'éducation populaire, les organisations syndicales étudiantes et les partis politiques, espaces reconnus, pour leur capacité plus ou moins méthodique, à la formation politique des jeunes en leur sein. Ce premier chapitre sur la socialisation politique, facteur de la prise de la responsabilité politique des jeunes, peu importe leur génération, m'a amené sur ce que cette connaissance pouvait inspirer dans la définition des politiques publiques de jeunesse demain. J'ai ensuite tenté d'énoncer des propositions pour une politique publique de jeunesse favorisant la prise de responsabilité politique des jeunes. Cinq propositions, construites à partir des échanges entretenus au cours de l'enquête de terrain, ont composé le second chapitre pour répondre à la problématique du présent essai de recherche.

Présentation des principaux résultats

Comme l'engagement, la prise de responsabilité politique des jeunes est initiée, et influencée dans des espaces et par des agents de socialisation. Les espaces que représentent la famille, l'école et les activités d'éducation populaire sont repérés comme des lieux d'éducation au politique potentiels, ils ont pu être mis en perspective dans le présent essai de recherche comme des lieux aussi de formation à la prise de responsabilité politique, à la candidature, au mandat électif. La culture politique familiale permettrait davantage une sensibilisation à la chose publique qu'une incitation à la future candidature. L'éducation civique à l'école est peu reconnue comme un facteur très important d'engagement et encore moins de prise de responsabilité politique. Les enseignements d'éducation civique portent principalement sur les droits civiques, civils et politiques. Toutefois, les espaces dans lesquels les élèves peuvent faire valoir ces droits sont encore très réduits au sein des établissements scolaires. L'école, paradoxalement, se veut un "berceau" de citoyenneté mais elle ne permet pas une pratique citoyenne active en son sein. Elle s'est fixée de former des citoyens aptes à s'engager politiquement, et à prendre part au débat démocratique, mais la place politique de ses élèves est réduite en son sein même. Des élus locaux interviewés témoignent non d'avoir été socialisés au politique par l'éducation populaire néanmoins d'une nécessité d'une socialisation politique par l'éducation populaire. L'engagement associatif est présenté parfois comme un acte militant fort associé à une prise de position

politique. Pour autant, le milieu associatif apparaît aussi pour certains comme un espace peu propice à un engagement politique réel. L'éducation populaire apparaît soit "has been", soit idéaliste. Elle est née par la volonté d'une société solidaire, juste et participative. Elle est donc bien née d'un propos politique mais elle a peut-être à refonder son image en ce sens auprès des jeunes générations et des actuels décideurs publics. L'éducation populaire et la vie associative sont, malgré la bonne pratique de premières expériences d'expression, de montage de projet et de participation pour un collectif, identifiés comme des espaces qui demandent à retrouver une culture du renouvellement et du politique. Les organisations représentatives étudiantes et les partis politiques ont été soulignés pour leurs capacités de formation à la prise de responsabilité politique en leur sein. Le syndicalisme est un facteur d'engagement très important. Un très grand nombre de jeunes qui y militent semblent prendre des responsabilités politiques par la suite que cela soit dans l'environnement professionnel, associatif ou politique. Les jeunes militants y sont formés à comprendre les enjeux politiques de l'actualité qui les concernent et prennent des responsabilités progressivement au cours de leur activité au sein du collectif. Les idées qui y sont défendues sont politiques, très en lien avec l'actualité et les amènent à se pencher sur le fonctionnement des instances, des institutions, de la cité. Les syndicats accueillent, transmettent, forment et se renouvellent. Ils sont un espace précieux de par leurs histoires, contenus, valeurs et formats de débat et d'interpellation et leurs méthodes de formation des futurs responsables politiques. Le militantisme au sein d'un parti politique est un facteur de repérage et d'invitation à la candidature important.

Dans une seconde partie, l'analyse des entretiens a permis de décliner des propositions pour une politique de jeunesse qui facilite la prise de responsabilité politique des nouvelles générations. Les politiques de jeunesse sont tournées, en partie, depuis leur création, vers la question de la citoyenneté et de la participation. Les responsables sollicitent aujourd'hui encore les mouvements d'éducation populaire pour les accompagner dans l'élaboration de politiques de jeunesse qui favorisent la participation des jeunes et non pas la prise de responsabilité des jeunes. Il s'agit dans ce second chapitre de tenter de définir ce qui pourrait composer une politique publique de jeunesse renouvelée parce que visant justement non seulement une participation mais bien aussi une prise de responsabilité élargie au sein d'une génération. La composition proposée a été multiple, connue et déjà portée par des responsables politiques, mais non toujours associée à un objectif de prise de responsabilité des jeunes dans des politiques de jeunesse. Cinq

propositions ont émané des entretiens de l'enquête. Elles ne sont pas innovantes en soi puisque soit défendues depuis longtemps, soit en cours de mise en œuvre. Néanmoins elles ne sont pas habituellement reliées aux politiques de jeunesse mais plus attachées à d'autres compétences politiques ; l'emploi, l'éducation, la communication, l'intérieur... Pourtant ces propositions trouveraient pleinement leur place au sein de politiques publiques de jeunesse car elles faciliteraient bien une citoyenneté active par leur prise de responsabilité politique.

1. D'une part, en lien avec la politique de l'éducation, le cadre en cours donne à « l'éducation à » de forts enjeux. Les récents événements ont rendu plus visibles la nécessité d'une refondation de l'école pour qu'elle (re)forme des citoyens. Ses contenus, pour ce faire, visant des ambitions que portaient déjà il y a près de 150 ans les mouvements de l'Education populaire, croisent ce que pourrait être une politique de jeunesse pour inciter à la participation, l'engagement et la prise de responsabilité politique des jeunes.

2. D'autre part, la génération des jeunes est actuellement touchée par une précarité et une difficulté d'insertion massive. Elle en est d'autant plus défiante vis à vis des figures politiques, et ainsi vis à vis du politique au sens large. Réfléchir les politiques d'emplois des jeunes non comme des politiques qui donnent un accès pour moins cher, mais comme des politiques qui permettent un partage voire une solidarité réelle entre les générations, pourrait participer à faciliter la prise de responsabilité de ces derniers. Les jeunes seraient alors considérés à l'égal des autres pour l'accès à l'emploi et pourraient donc ainsi se sentir aussi concernés par la nécessaire représentation pour formuler les politiques de l'instant. La question de la sécurité matérielle d'une génération est indissociable de la question d'une prise de responsabilité politique.

3. Par ailleurs, si les jeunes s'éloignent de plus en plus des formes traditionnelles d'expression du politique, il faut alors que la politique aille davantage à la rencontre de cette classe d'âge et reconnaissent leurs pratiques politiques. Il est important de développer des instances où les liens intergénérationnels sont possibles. Confronter les idées de différentes générations est une richesse. Il est donc important de multiplier les dispositifs alliant jeunes et personnes plus âgées. Il est essentiel de la part des politiques de mettre en place des outils de communication clairs et accessibles. Les décisions politiques doivent ainsi être constamment explicitées, commentées, voire vulgarisées pour permettre à chacun d'en comprendre les tenants et les aboutissants.

4. Un rapprochement entre les jeunes et la politique pourrait se faire aussi par la limitation du cumul des mandats. Il s'agirait de permettre aux jeunes d'accéder à des mandats électifs et de renouveler la classe politique. Cette limitation du cumul des mandats aurait pour incidence de libérer des postes électifs à tous les niveaux de la vie politique, permettrait de rajeunir la moyenne d'âge des élus et d'enrichir ainsi, par l'intergénérationnel, les politiques publiques.

5. Enfin, nous l'avons vu, c'est dans le cadre de certains statuts socioprofessionnels que le statut de l'élu est le plus sécurisé. Créer un statut de l'élu qui permette la prise de responsabilité politique des jeunes professionnels, y compris du privé, participerait au renouvellement des profils des figures politiques locales et à la participation des moins de 40 ans. Les jeunes ne peuvent, sans un statut de l'élu, prendre le risque de cette expérience politique. Bénéficier d'une reconnaissance des acquis développés post mandat, d'une indemnité à hauteur raisonnable au regard de l'implication demandée et d'une possibilité d'années de césure dans tous les types emplois, pourraient être des axes de travail dans le cadre d'une politique de jeunesse visant le développement de la prise de responsabilité politique des jeunes.

Prise de recul avec le travail de recherche réalisé

Le présent essai de recherche ne répond pas à la problématique de la prise de responsabilité des jeunes dans son ensemble. Il ne donne pas toutes les solutions pour la permettre dès aujourd'hui. L'objectif d'un travail de recherche n'est pas de résoudre un problème de société mais bien de découdre une question par une enquête spécifique. Les ambitions doivent en être très mesurées, il faut donner à voir des mécanismes sur un terrain délimité. C'est l'exercice que j'ai essayé de réaliser par le présent essai de recherche. J'ai vérifié les facteurs de prise de responsabilité politique d'élus rennais. J'ai pu identifier les composants communs et récurrents de leur socialisation politique. J'ai pu graduer ces espaces de socialisation ; de ceux facteurs d'engagement au sens large, à ceux davantage facteurs d'une candidature future, d'une prise de responsabilité politique tôt dans un parcours. J'ai identifié les pratiques qui pouvaient spécifiquement inciter à l'aventure d'un mandat électif ; la formation au fonctionnement de la société, au politique, à la prise de parole publique et au débat, à l'analyse critique et l'argumentation. Ma connaissance et

prise de conscience de ces éléments marqueront ma pratique dans l'avenir. L'éducation populaire doit se renouveler, comme elle a su déjà le faire depuis plus d'un siècle. Elle a davantage à œuvrer pour faire vivre - ou revivre - une formation au politique. Elle a, pour transformer la société, à animer des temps de transmission de l'Histoire et des valeurs, à éduquer à l'analyse des médias et des discours, à animer des temps de débat et d'expressions, pour non pas faire des élections mais bien, comme elle se l'est fixée il y a 150 ans, pour former des électeurs et parmi eux aussi de nombreux futurs candidats. J'avais envisagé une analyse différenciée de facteurs externes et d'autres internes (liés au sens de l'engagement, à la détermination, à la capacité personnelle...). Mais j'ai finalement choisi de concentrer ma recherche sur les facteurs externes sur lesquels il est possible d'agir par le politique et donc demain par la formulation de nouvelles politiques de jeunesse. Les cinq propositions qui ont émergé des entretiens n'ont pas la prétention d'être innovantes en soi mais de présenter une entrée croisée, rarement soumise, dans les dispositifs qui visent à renforcer la participation des jeunes. Ceux-ci en effet s'appuient plus souvent sur des actions qui incitent les jeunes à agir pour prendre une place active dans la société ; actions qui incitent davantage à agir sur des politiques en cours, menées par des services publics divers, mais non spécialisés sur la jeunesse. Le présent essai de recherche propose ainsi de positionner les politiques publiques de jeunesse comme des politiques de préconisations à destination de toutes les autres puisque croisant finalement toutes les autres. La jeunesse est une étape d'un parcours de vie. Les politiques de jeunesse ont à croiser l'ensemble des politiques pour donner à cette étape toute sa dimension pour une entrée réussie des jeunes "dans la cour des moins jeunes".

Perspectives et ouverture

La participation et la prise de responsabilité politique des jeunes est un des plus grands enjeux du renouvellement de la démocratie française au XXI^e siècle. Si le tournant de l'épanouissement électoral des jeunes et de leur participation est raté, *"la démocratie républicaine risque de perdre certains des fondements non seulement de sa légitimité théorique dans le cadre d'une démocratie représentative effective, mais surtout réelle, car ceux qui se sentent exclus du processus décisionnel se sentent aussi moins impliqués par les décisions de la collectivité, ce qui peut finir par diminuer leur sens civique comme leur*

sentiment d'insertion."⁹⁶ La situation est grave mais pas désespérée. "*Si les jeunes s'abstiennent plus que leurs aînés, ce n'est pas par manque d'intérêt mais en raison d'une profonde déception et d'un cynisme puissant à l'égard des élites politiques. Ils décrivent eux-mêmes leur dé participation comme évitable.*" Le combat n'est donc pas perdu, mais leur malaise est aussi à la fois profond et réfléchi. L'ensemble des responsables politiques doit donc se soucier de leur transmission, de la place qu'ils laissent au renouvellement, des politiques publiques qui permettraient à cette jeunesse de prendre des responsabilités à leurs côtés, à leur place pour faire évoluer notre société. L'intergénérationnel est la condition sine qua none pour penser les modalités de ce renouvellement facilité et pour organiser dès aujourd'hui notre démocratie. Ce présent essai de recherche n'a pas exploité autant que cela aurait été possible les matériaux recueillis au cours de son enquête. Ceux-ci, très riches, pourraient introduire le développement de bien d'autres recherches sur, pour exemples, les modalités d'accueils des jeunes dans les partis politiques, ou les méthodes précisément de formation à la prise de responsabilité et au renouvellement dans les organisations de jeunesse dirigées par des jeunes, associatives ou syndicales, ou la comparaison des parcours biographiques de jeunes élus dans différentes villes (urbaines ou rurales), dans différents pays, la distinction des premiers mandats de jeunes élus de partis politiques différents, ou encore les impacts d'une prise de responsabilité politique dans le parcours d'un jeune adulte et par là une comparaison des trajectoires, ou les impacts de la participation de jeunes adultes dans une instance politique... Ce présent essai de recherche me donne donc envie de lire encore bien plus sur le sujet pour continuer de l'explorer et, par-là, participer à former des jeunes au politique, à la prise de responsabilité et ainsi agir moi-même sur le renouvellement des instances représentatives.

⁹⁶ Extrait de l'enquête Jeune & Vote - Civic Planet et Anacej - http://je-vote.fr/files/2014/12/resultats_etude_jeunes_vote%C2%A9anacej2014.pdf

Bibliographie

REFERENCES THEMATIQUES

ARNOUX G., "L'Assemblée nationale est-elle trop âgée ?", in *Horizons stratégiques* 2/ 2007 (n° 4), pages 130-137

BARGEL L., *Aux Avant-postes. La socialisation au métier politique dans deux organisations de jeunesse de partis. Jeunes populaires (UMP) et Mouvement des jeunes socialistes (PS)*, thèse de science politique, Université Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2008

BARGEL L., "Socialisation politique", in FILLIEULE O., MATHIEU L., PECHU C., *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Paris, Presses de Sciences Po, 2009, pages 510-517

BARGEL L., "Apprendre un métier qui ne s'apprend pas. Carrières dans les organisations de jeunesse des partis", *Sociologie*, 2014/2 Vol. 5, p. 171-187

BEQUET V. et De LINARES C. (dir), *Quand les jeunes s'engagent, Entre expérimentations et constructions identitaires*, L'Harmattan, 2005, 189 pages

BOURDIEU P., *Le sens pratique*, Paris, Les éditions de Minuit, 1980, 500 pages

BRAUD P., *Sociologie politique*, Paris, LGDJ, 2014, 659 pages

BRUTER M. et CLARY A-J., *Les jeunes et le vote*, Rapport d'enquête, ECREP - LSE - Civic Planet, Juillet 2014

CALVES A-E., « Empowerment » : *généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement*, in *Revue Tiers Monde* 2009/4 n°200, Paris, Armand Colin / Dunod, 2009, 210 pages, p. 735-749

CHAUVEL L., *Le destin des générations : structure sociale et cohortes en France du XX^e siècle aux années 2010*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 426 pages

COSTA-LASCOUX J., « La formation du futur citoyen au collège », *Ville Ecole Intégration*, 1999, n°118

DEUTSCH H., *Problèmes de l'adolescence*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, 1967

DUBET F. et MARTUCCELLI D., "Théories de la socialisation et définitions sociologiques de l'école", *Revue française de sociologie*, vol XXXVII, n°4, 1996

- ELIASOPH N., *L'évitement du politique - Comment les Américains produisent l'apathie dans la vie quotidienne*, Economica, 2010, 352 pages
- FIZE M., *Le livre noir de la jeunesse*, Paris, Presses de la Renaissance, 2007, 319 pages
- FOURNIER B., HUDON R. (dir.), *Engagements citoyens et politiques de jeunes, Bilans et expériences au Canada et en Europe*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2012, 351 pages
- GALICHET F., *L'éducation à la citoyenneté*, Paris, Anthropos, 1998, 202 pages
- GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2011, 242 pages
- GALLAND O., *Parlons jeunesse en 30 questions*, Paris, La documentation française, 2013, 92 pages
- LONCLE P., *L'action publique malgré les jeunes*, Paris, L'Harmattan, 2003, 337 pages
- LONCLE P., "Jeunes et politique : amours et désamours", in LONCLE P. (dir.), *Les jeunes, questions de société, questions de politique*, Paris, La documentation française, 2007, 149 pages
- MARTUCCELI D., BARRERE A., *La citoyenneté à l'école : vers la définition d'une problématique sociologique*, 1998, Volume 39, Numéro 39-4, Pages 651-671
- MAUGER G., *Âges et générations*, Paris, La découverte, 2015, 125 pages
- MAURER S., *Ecole, Famille et Politique. Socialisations politiques et apprentissages de la citoyenneté. Bilan et recherches en science politique*, dossier d'étude n°15, CNAF, 2000
- MENTRE F., *Les Générations sociales*, Paris, Brossard, 1920
- MUXEL A. "Chroniques familiale d'un héritage politique et religieux", *Cahiers internationaux de sociologie*, vol LXXXI, 1986
- MUXEL A., *Les jeunes et la politique*, Paris, Hachette, 1996, 138 pages
- MUXEL A., *L'expérience politique des jeunes*, Paris, Presses de Sciences Po, 2001, 192 pages
- MUXEL A., *Individu et Mémoire familiale*, Paris, Hachette, 2000, 226 pages
- MUXEL A., *Avoir 20 ans en politique*, Paris, Editions Seuil, 2010, 238 pages

PERCHERON A., *L'univers politique des enfants*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1974, 264 pages

PERCHERON A. (dir), *Les jeunes et les autres*, vol 2, Vaucresson, Centre de recherche interdisciplinaire de Vaucresson (CRIV), 1986, pages 19-28

PERCHERON A., *La socialisation politique*, Paris, Armand Colon, 1997, 226 pages

ROTTER J., *Social learning and clinical psychology*, New-York, Prentice-Hall

ROUDET, B., "Voter, ça les intéresse ? Participation électorale des jeunes et évolution du lien politique", *Jeunesse – Etudes et Synthèses* n°8 (mars), 2012

STEFANOU A., FABRE-CORNALI D., 1996, "Les connaissances civiques et les attitudes à l'égard de la vie en société des collégiens", *Les Dossiers d'Éducatons et Formations*, n°77

TOURNEMIRE P., *La Ligue de l'Enseignement*, Paris, Les essentiels de Milan, 2015, 62 pages

REFERENCES METHODOLOGIQUES

BEAUD S., WEBER F., *Guide de l'enquête de terrain, Produire et analyser des données ethnographiques*, Paris, La découverte, 2010, 331 pages

BESSIN M., Parcours de vie et temporalités biographiques : quelques éléments de problématique in *Informations sociales* 2009/6, n°156, p 12-21

DE LAVERGNE C., "La posture de praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative" in *Actes du colloque Bilan et perspectives de la recherche qualitative*, in *Recherches qualitatives*, Hors série n°3, 2007

DUCHESNE S., "Pratique de l'entretien dit non-directif", in BACHIR M. (dir), *Les méthodes au concret. Démarches, formes de l'expérience et terrain d'investigation en science politique*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, pages 9-33

PERRAULT SOLIVERES A., "Praticien-chercheur : défricher la nuit" in MACKIEWICZ M.P (Dir), *Praticien et chercheur. Parcours dans le champs social*, Paris, Editions L'Harmattan, 2001, pages 41-53

REFERENCES ELECTRONIQUES

Site de l'ANACEJ, Association Nationale des Enfants et de Jeunes, <http://anacej.asso.fr/>

Site d'Animafac, Réseau des associations étudiantes, <http://www.animafac.net/>

Site de l'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, <http://www.injep.fr/>

Site de l'OVE, Observatoire de la vie étudiante, <http://www.ove-national.education.fr/>

Site de la direction de l'information légale et administrative, <http://www.vie-publique.fr/>

Annexes

LISTE DES 24 ENTRETIENS MENES

Date, Heure, Lieu et durée de l'entretien	Nom de l' élu(e)	Age et année du 1er mandat politique à la Ville de Rennes	1ère délégation confiée
Le mardi 7/07/15 à 14h à l'Hôtel de Ville 1h	Benoît POMMIER	22 ans en 2008	Conseiller municipal délégué au bénévolat et à l'engagement citoyen
Le mercredi 8/07/15 à 9h à l'Hôtel de Ville 50 minutes	Tristan LAHAIS	31 ans en 2014	Adjoint délégué à la vie associative et sportive
Le jeudi 9/07/15 à 11h à l'Hôtel de Ville 1h10	Frédéric BOURCIER	35 ans en 2001	Adjoint délégué à l'Education
Le jeudi 9/07/15 à 17h à l'Hôtel de Ville 1h20	Hind SAOUD	30 ans en 2008	Conseillère municipale déléguée à la politique de la ville
Le vendredi 10/07/15 à 14h à l'Hôtel de Ville 40 minutes	Charlotte MARCHANDISE	39 ans en 2014	Adjointe déléguée à la Santé

Le mercredi 15/07/15 à 11h à l'Hôtel de Rennes Métropole 1h20	Gaëlle ANDRO	33 ans en 2008	Adjointe déléguée à la vie associative
Le mercredi 15/07/15 à 14h à la Mairie de quartier de Villejean 1h10	Sylvain LE MOAL	35 ans en 2014	Adjoint délégué aux quartiers Villejean, Beauregard et Saint-Martin
Le mercredi 15/07/15 à 16h à l'Hôtel de Ville 1h30	Yannick NADESAN	24 ans en 2008	Conseiller municipal délégué à la Petite Enfance
Le jeudi 16/07/15 à 11h à l'Hôtel de Ville 1h10	Marc HERVE	25 ans en 2008	Conseiller municipal délégué à l'eau et l'assainissement
Le lundi 20/07/15 à 11h à l'Hôtel de Ville 45 minutes	Nathalie APPERE	25 ans en 2001	Adjointe déléguée à la vie associative
Le lundi 20/07/15 à 14h à l'Hôtel de Ville 50 minutes	Bertrand PLOUVIER	31 ans en 2008	Conseiller municipal d'opposition
Le lundi 20/07/15 à 15h à l'Hôtel de Ville 1h	Sébastien SEMERIL	25 ans en 2001	Conseiller municipal délégué aux nouvelles technologies

Le mercredi 22/07/15 à 16h au Conseil régional 30 minutes	Lénaïc BRIERO	29 ans en 2001	Conseillère municipale déléguée aux animations sportives
Le vendredi 24/07/15 A 11h par téléphone 1h	Edmond HERVE	34 ans en 1977	Maire
Le vendredi 24/07/15 A 14h à l'Hôtel de Rennes Métropole 2h	Geneviève LETOURNEUX	38 ans en 2008	Conseillère municipale déléguée à l'éducation artistique et la médiation culturelle
Le mercredi 19/08/15 à 9h à la mairie de Saint Jacques de la Lande 1h	Emmanuel COUET	26 ans en 1995	Conseiller municipal délégué à la gestion des concessions publiques
Le lundi 24/08/15 à 9h dans un Café 1h	Gwënaele HAMON	32 ans en 2001	Conseillère municipale + Vice- présidente communautaire
Le lundi 24/08/15 A 14h à l'Hôtel de Ville 1h	Eric BERROCHE	29 ans en 1989	Conseiller municipal au classement des voies privées dans le domaine public
Le lundi 24/08/15 A 17h à son local de permanence parlementaire 45 minutes	Marie-Anne CHAPDELAINÉ	38ans en 2001	Conseillère municipale à l'immigration et à l'égalité des droits

Le mardi 25/08/15 à 10h à l'Hôtel de Ville	Mathieu THEURIER	29 ans en 2014	Conseiller municipal + Vice-président communautaire
Le mardi 25/08/15 à 14h à l'Hôtel de Ville 1h	Honoré PUIL	35 ans en 1995	Conseiller municipal délégué au commerce et à l'artisanat
Le mercredi 26/08/15 à 16h à son local de permanence parlementaire 50 minutes	François ANDRE	33 ans en 2001	Adjoint aux sports
Le lundi 7/09/15 A 11h à l'Hôtel de Ville 40 minutes	Sylvie ROBERT	25 ans en 1989	Conseillère municipale déléguée aux échanges internationaux
Le mardi 8/09/15 A 13h à l'Hôtel de Ville 50 minutes	Gaëlle ROUGIER	35 ans en 2014	Conseillère municipale + Vice-présidente communautaire

GUIDE D'ENTRETIEN

Introduction à l'entretien

- présentation de mon contexte de reprise d'études en formation continue au sein du Master Politiques de Jeunesse de l'EHESP
- parfois échanges rapides autour d'une interconnaissance, comme professionnelle déjà identifiée du réseau politique, nouvellement nommée notamment à la direction générale de la Ligue de l'Enseignement d'Ille-et-Vilaine

1ère partie de l'entretien

Pouvez-vous me raconter ...

- votre entrée dans la vie politique
- votre première prise de fonction / votre premier mandat à Rennes
- le contexte de votre enfance, adolescence
- votre formation initiale
- votre éducation à la citoyenneté à l'école
- votre engagement associatif ou syndical
- ce qui a été facteur, coïncidence, volonté

2nde partie de l'entretien

- des jeunes aujourd'hui plus qu'avant dans un climat cynique vis à vis de la politique
- quel regard portez-vous sur ce constat préalable ?
- quelle préconisation pourriez-vous faire en lien ?
- une politique de jeunesse serait elle selon vous pertinente pour favoriser la prise de responsabilité politique des jeunes ? Si oui, dans quelle mesure ?

*"Madame, Monsieur,
Je vous propose ma candidature en vue d'une intégration du Master
Jeunesse ; Politiques & Prises en charge l'année scolaire prochaine 2014-2015. (...)
Je souhaiterais, sur le fond, mieux connaître les politiques publiques de Jeunesse et davantage
maîtriser la sociologie de la jeunesse. Et je souhaiterais, sur la forme, me distancier une année
pour mieux proposer dans le cadre de mes fonctions des actions de mise en œuvre de politiques
publiques de jeunesse et peut être un jour à mon tour prendre des décisions relatives à ce type de
politiques publiques."*

Extrait de ma lettre de candidature, à l'attention des responsables du Master Jeunesse Politiques et prises en charge de l'EHESP, le 17 février 2014

BOUKHENOUFA	Flavie	Septembre 2015
Master 2 Jeunesse : politiques et prises en charge		
LA PRISE DE RESPONSABILITE POLITIQUE DES JEUNES Analyse de parcours biographiques d'élus rennais		
Promotion 2014-2015		
<p>Résumé :</p> <p>Des jeunes évoluent dans un climat sceptique voire cynique vis-à-vis de la politique. D'autres, minoritaires, font acte de candidature. Dans quelle mesure les facteurs récurrents à la prise de responsabilité politique des jeunes se reproduisent-ils de génération en génération et pourraient inspirer demain une politique publique de jeunesse renouvelée ?</p> <p>La prise de responsabilité politique des jeunes est appréhendée à partir d'une analyse de parcours biographiques d'élus rennais.</p> <p>Nous nous interrogeons sur les espaces et agents de socialisation politique en relation causale avec l'acte de candidature de jeunes adultes. Les rôles de la famille, l'école, l'éducation populaire, les organisations représentatives étudiantes et les partis politiques sont soulignés à travers les témoignages d'élus avant 40 ans au sein de la collectivité.</p> <p>Nous mettons en perspective ces connaissances des facteurs avec ce qui pourrait composer une politique publique de jeunesse renouvelée, pour viser, non pas seulement la participation, mais bien aussi le renouvellement de nos instances représentatives. Des propositions sont émises pour une politique de jeunesse qui incite au croisement des compétences publiques.</p>		
<p>Mots-clés :</p> <p>Jeunesse, Politique, Engagement, Responsabilité, Elu, Municipalité, Candidature, Socialisation, Citoyenneté, Participation, Rennes, Renouvellement, Education</p>		
<p><i>L'École des Hautes Études en Santé Publique, l'Université Rennes 1, l'Université Rennes 2 et l'UBO n'entendent donner aucune approbation ni improbation aux opinions émises dans les mémoires : ces opinions doivent être considérées comme propres à leurs auteurs.</i></p>		